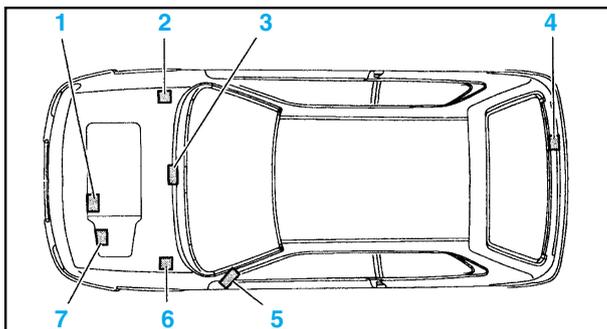


CARACTÉRISTIQUES

Généralités

Identifications intérieures

EMPLACEMENT



1 : Type réglementaire moteur - 2 : N° d'organisation P.R. - 3 : Frappe châssis - 4 : Plaque constructeur véhicule - 5 : Vignette : pression de gonflage, N° organisation P.R., code peinture - 6 : Code peinture - 7 : Repère boîte de vitesses

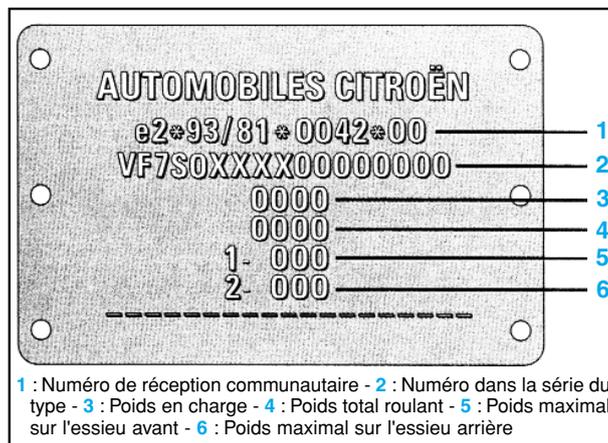
TEINTES CARROSSERIE

- Le quatrième caractère est le symbole qualité :
 • (A) : peinture opaque

Couleur carrosserie	Code couleur	Qualité	Marquage sur véhicule
Blanc Banquise	EWP	A	EWPA
Bleu Amiral	KNC	B	KNCB
Bleu Mauritius	KPC	D	KPKD
Bleu Grand Pavois	KMH	C	KMHC
Gris Quartz	EYC	C	EYCC
Noir Onyx	EXY	B	EXYB
Rouge Lucifer	EKQ	D	EKQD
Rouge Furio	EJX	B	EJXB
Jaune Héliodor	KAU	C	KAUC
Orange Mango	KHN	B	KHNB
Vert Ceylan	KRU	C	KRUC
Vert Bora Bora	KRX	C	KRXC

PLAQUE CONSTRUCTEUR

- Dans le coffre près du système de fermeture.



1 : Numéro de réception communautaire - 2 : Numéro dans la série du type - 3 : Poids en charge - 4 : Poids total roulant - 5 : Poids maximal sur l'essieu avant - 6 : Poids maximal sur l'essieu arrière

- (B) : peinture opaque vernie
- (C) : peinture métallisée vernie
- (D) : peinture nacrée vernie

Composition de la carrosserie

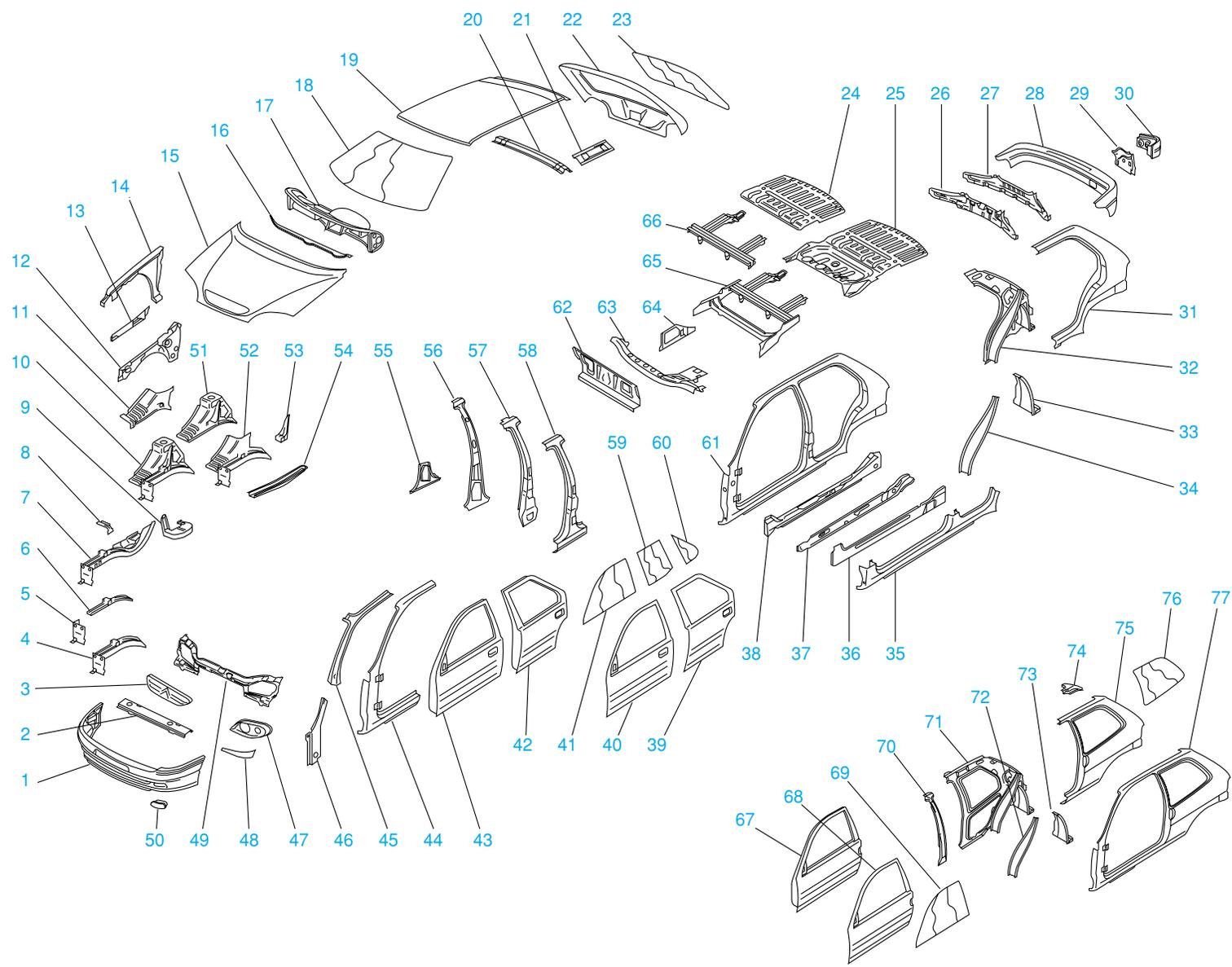
- Bouclier avant (1)
- Traverse inférieure (2)
- Calandre (3)
- Partie avant de longeron avant (4)
- Embout de longeron (5)
- Tôle de fermeture de longeron (6)
- Longeron avant complet (7)
- Renfort de support moteur (8)
- Support moteur (9)
- Demi bloc avant assemblé (10)
- Partie avant de passage de roue (11)
- Doublure d'aile (12)
- Renfort de doublure d'aile (13)
- Aile avant (14)
- Capot (15)
- Grille de auvent (16)
- Planche de bord (17)
- Pare brise (18)
- Pavillon (19)
- Arceau de pavillon (20)
- Brancard de pavillon (21)
- Hayon (22)
- Lunette arrière (23)
- Plancher arrière partiel (24)
- Plancher arrière (25)
- Jupe arrière assemblée (26)
- Jupe arrière (27)
- Bouclier arrière (28)
- Tôle de feu arrière (29)
- Feu arrière (30)
- Aile arrière (31)
- Doublure assemblée d'aile arrière (32)
- Partie arrière de passage de roue (33)
- Partie avant de passage de roue (34)
- Bas de caisse (35)
- Âme de bas de caisse (36)
- Renfort de bas de caisse (37)
- Doublure de bas de caisse (38)
- Panneau de porte arrière (39)
- Panneau de porte avant (40)
- Glace de porte avant (41)
- Porte arrière (42)
- Porte avant (43)
- Pied avant (44)
- Montant de baie (45)
- Doublure de pied avant (46)
- Bloc optique (47)
- Bandeau sous phare (48)
- Face avant (49)
- Antibrouillard avant (50)
- Passage de roue (51)
- Demi bloc avant (52)
- Renfort de passage de roue (53)
- Extension de longeron avant (54)
- Renfort de pied milieu (55)
- Doublure de pied milieu (56)
- Renfort de pied milieu (57)
- Pied milieu (58)
- Glace de porte arrière (59)
- Glace fixe de porte arrière (60)
- Côté de caisse (61)
- Tablier (62)
- Tôle d'auvent (63)
- Flasque de support de colonne de direction (64)
- Cadre de plancher arrière (65)
- Renfort de plancher (66)
- Porte (67)
- Panneau extérieur de porte (68)
- Glace de porte (69)
- Doublure de pied central (70)
- Doublure assemblée d'aile arrière (71)
- Partie avant de passage de roue (72)
- Partie arrière de passage de roue (73)
- Doublure supérieure d'aile arrière (74)
- Panneau d'aile arrière (75)
- Glace de custode (76)
- Côté de caisse (77)

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

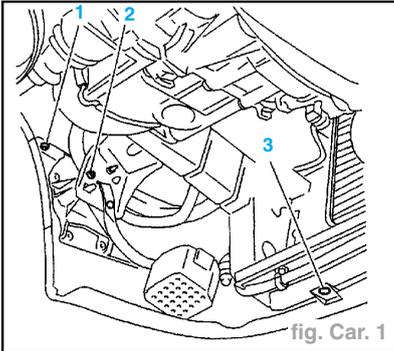


ÉLÉMENTS AMOVIBLES

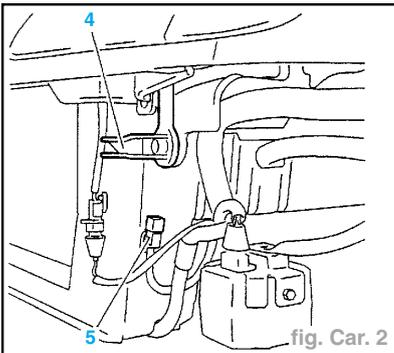
Pare-chocs AV

DÉPOSE

- De chaque côté, déposer les pare-boue AV.
- De chaque côté, déposer (vis (1), (2) et (3)) (fig. Car. 1).



- Tirer vers l'avant du véhicule le pare-chocs, afin de libérer l'agrafe (4) (fig. Car. 2).

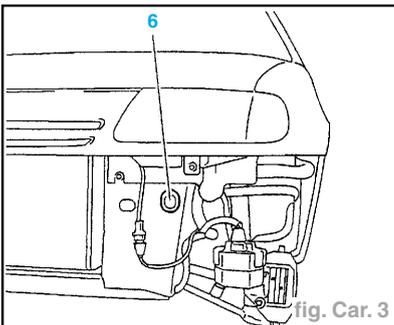


- Déconnecter le connecteur (5) (phares additionnels).
- Déposer le pare-chocs AV.

REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

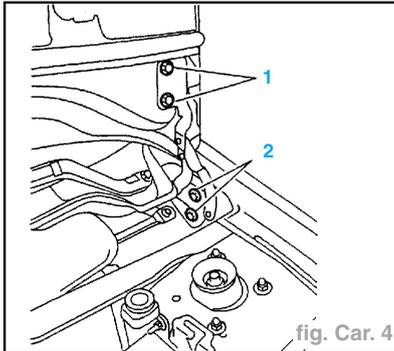
Attention : S'assurer que la pastille (6) soit en place, la remplir de mastic polyuréthane (Gurit) (fig. Car. 3).



Capot moteur

DÉPOSE

- Déposer (de chaque côté) (fig. Car. 4) :
 - les vis (1) (capot seul),
 - les vis (2) (capot avec bras d'articulation).



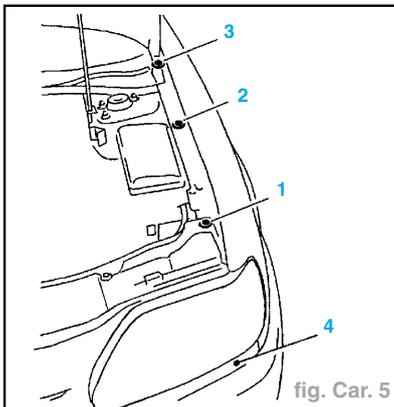
REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

Aile AV

DÉPOSE

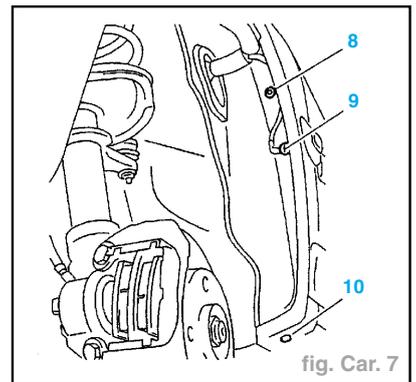
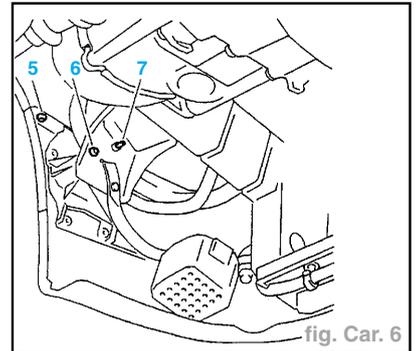
- Déposer le pare-boue AV.
- Déposer (fig. Car. 5) :
 - le bandeau sous phare (4),
 - les vis (1), (2) et (3).



- Déposer (fig. Car. 6) :
 - les vis (5) et (6) (écarter légèrement le pare-chocs),
 - les vis (7) (situées entre pare-chocs et caisse).
- Déposer les vis (8) et (10) (fig. Car. 7).
- Déconnecter le rappel clignotant (9).
- Déposer l'aile AV.

REPOSE

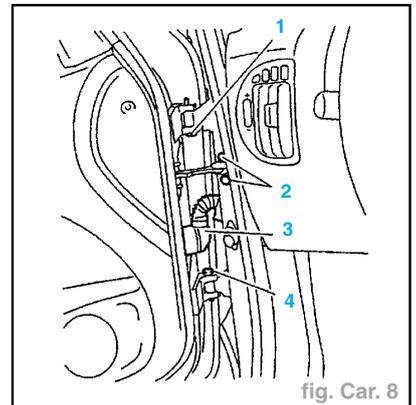
- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.



Porte AV

DÉPOSE

- Déconnecter le connecteur (3) (dévisser) (fig. Car. 8).



- Déposer :
 - le tirant de porte (vis (2)),
 - les axes de charnières (1) et (4) (axes vissés).
- Déposer la porte AV.

REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

RÉGLAGE

- A l'aide d'une griffe à charnière, régler les jeux de la porte AV.

Porte AR

DÉPOSE

- Déconnecter le connecteur (1) (fig. Car. 9).

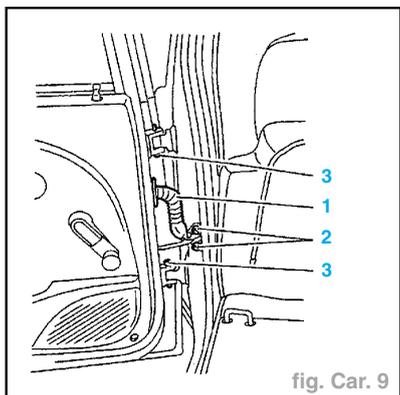


fig. Car. 9

- Déposer :
 - les vis (2),
 - le tirant de porte,
 - les axes de charnières (3) (axes vissés).
- Déposer la porte AR.

REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

RÉGLAGE

- Régler les jeux de la porte AR à l'aide d'une griffe à charnière.

Hayon AR

DÉPOSE

- Ouvrir le hayon AR.
- Déposer la tablette AR.
- Déposer la garniture intérieure (vis (1), (2) et (3)) (fig. Car. 10).
- Déconnecter :
 - le moteur essuie-vitre,
 - la lunette chauffante,

- les éclairateurs de plaque de police,
- le verrouillage électrique (suivant équipement).

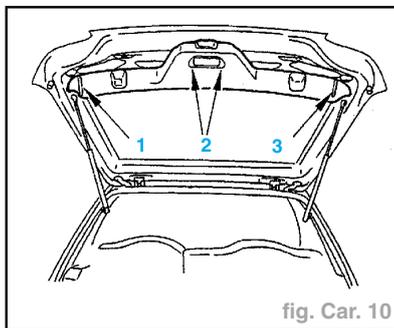


fig. Car. 10

- Dégager les faisceaux électriques.
- Débrancher le tuyau de lave-vitre, le dégager de la doublure de hayon.
- Maintenir le hayon ouvert à l'aide d'un support.
- Déclipser les stabilisateurs (de chaque côté).
- Opération nécessitant deux opérateurs :
 - dépose des axes de charnières, à l'aide d'un chasse goupille (de chaque côté),
 - dépose du hayon AR.

REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

Pare-chocs AR

DÉPOSE

- Déposer les feux AR.
- Déposer les vis (1) et (2) (fig. Car. 11).
- Déposer les vis (3) et (5) de chaque côté (fig. Car. 12).
- Dégrafer l'agrafe (4) de chaque côté.
- Déposer la peau de pare-chocs AR.
- Déposer les vis (6), (7), (8) et (9) (fig. Car. 13).
- Déposer les vis (10) et (11) (fig. Car. 14).
- Déposer l'absorbeur de pare-chocs AR.

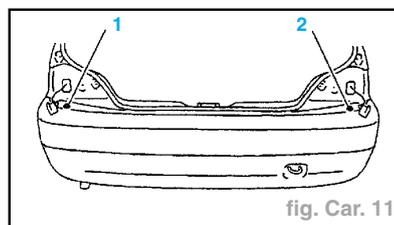


fig. Car. 11

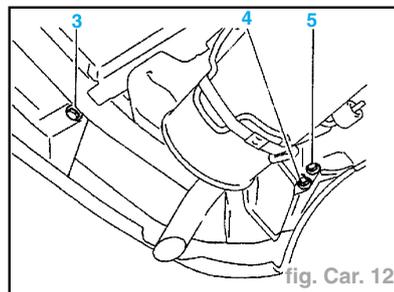


fig. Car. 12

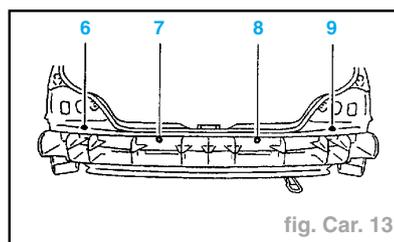


fig. Car. 13

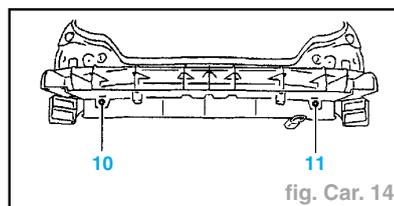


fig. Car. 14

REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

SELLERIE

Pare-brise

OUTILLAGE PRÉCONISÉ

(fig. Car. 15)

- [1] Couteau électrique
- [2] Lame de découpe (à gauche, en forme de U)
- [3] Lame de découpe (à droite, en forme de U n°076)
- [4] Lame pelle (n°113)
- [5] Ventouses
- [6] Pistolet pneumatique (pour cartouche monocomposant)
- [7] Pistolet électrique (pour cartouche bicomposant)

INGRÉDIENTS PRÉCONISÉS

(fig. Car. 15)

- Ensemble de collage
 - primaire pour verre couleur verte [8],
 - primaire pour tôle couleur rouge (tôle pré-revêtue) [9],
 - dégraissant couleur jaune [10],
 - cales (caoutchouc) [11],
 - buses [12],
 - papier de nettoyage [13],
 - tampon applicateur [14],
 - cartouche de 300 ml (adhésif joint polyuréthane monocomposant) [15],
 - cartouche de 450 ml (adhésif joint polyuréthane bicomposant) [16].

DÉPOSE

- Déposer :
 - les joints des portes (partiellement),

- les montants de baie de pare-brise,
- le rétroviseur.
- Déposer :
 - l'ensemble bras-balai essuie-vitre,
 - l'enjoliveur inférieur de pare-brise.
- Déposer l'enjoliveur de pare-brise.
- Protéger toute la périphérie de la baie de pare-brise d'un ruban adhésif.

Attention : Pour les opérations suivantes, porter des gants et des lunettes de protection.

- Équiper le couteau électrique [1] de la lame (fig. Car. 16) :
 - [2] (pour le côté b),
 - [3] (pour le côté a).
- Déposer le pare-brise à l'aide des ventouses [5].

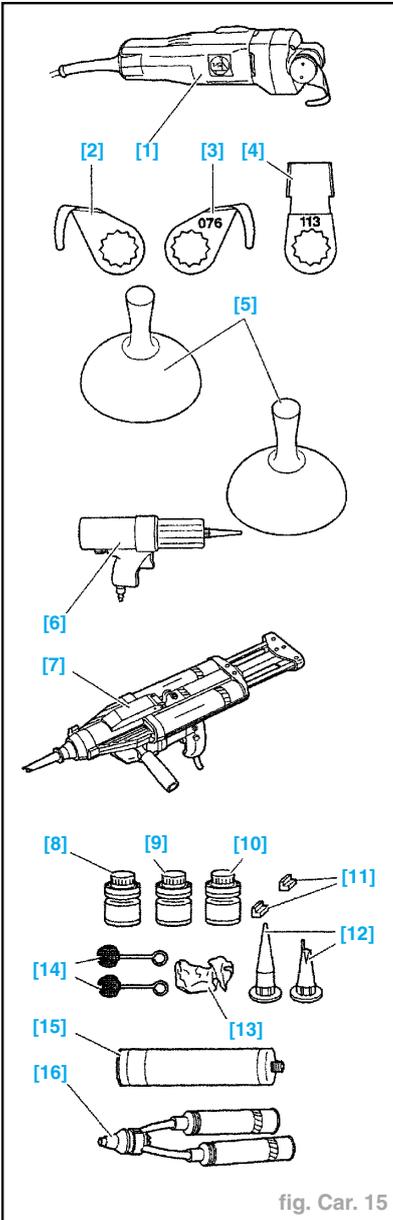


fig. Car. 15

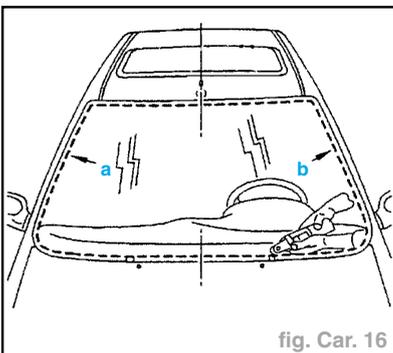


fig. Car. 16

NETTOYAGE, PRÉPARATION

Préparation de la vitre

- **Premier cas : récupération de la vitre**
- Araser le cordon de mastic.
- Effectuer un simple dépoussiérage avec un chiffon propre.

Nota : N'appliquer le primaire que sur les zones mises à nu.

• **Deuxième cas : montage d'une nouvelle vitre**

- Dégraisser le bord de la vitre.
- Appliquer le primaire pour verre [8] ; largeur **10 mm**.
- Laisser sécher **5 mn**.

Préparation de la feuillure

• **Premier cas : sur restant de cordon mastic**

- Araser le cordon de mastic.
- Effectuer un simple dépoussiérage avec un chiffon propre.

Nota : N'appliquer le primaire que sur les zones mises à nu.

• **Deuxième cas : sur élément neuf**

- Dégraisser la feuillure avec le dégraisant [10].
- Appliquer le primaire pour tôle [9].
- Laisser sécher **10 mn**.
- Poser les deux cales (9) (fig. Car. 17).

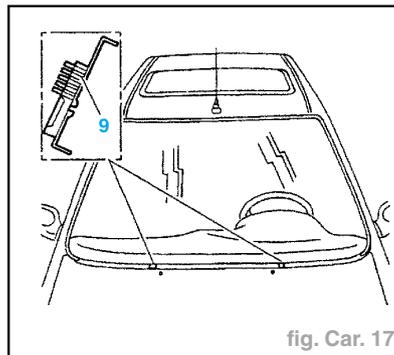


fig. Car. 17

REPOSE

- Poser l'enjoliveur de pare-brise (8) (fig. Car. 18).

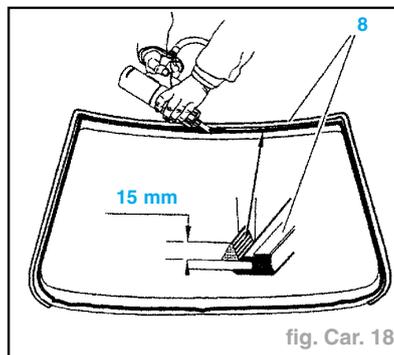


fig. Car. 18

- Équiper le pistolet avec la cartouche et la buse spécifique.
- Appliquer le cordon d'adhésif joint sur le pourtour de la vitre.

Impératif : Utilisation de produit bicomposant : le temps de pose de la vitre sur le véhicule et le début de l'extrusion de l'adhésif joint est de **5 mn**.

- Présenter le pare-brise sur la baie, à l'aide des ventouses [5].
- Appuyer légèrement sur la périphérie de la vitre.
- Nettoyer la vitre et son pourtour.

- Reposer les éléments précédemment déposés.

- Temps de séchage à **23°C** :
 - monocomposant : **3 à 4 h**,
 - bicomposant : **30 mn**.

Nota : Entre **0°C** et **10°C**, les temps de séchage sont doublés.

Vitre de hayon AR

DÉPOSE

- Déposer l'ensemble bras-balai essuie-vitre.
- Déposer la garniture du hayon AR.
- Déposer le moteur essuie-vitre.
- Déconnecter l'alimentation électrique de la lunette chauffante.
- Protéger l'intérieur du véhicule.

Attention : Pour les opérations suivantes, porter des gants et des lunettes de protection.

- Équiper le couteau électrique [1] de la lame [3] (fig. Car. 15).
- Engager la lame entre la vitre et l'appui de lunette.
- Découper le cordon de mastic sur le pourtour de la vitre.
- Déposer la lunette AR à l'aide des ventouses [5].

PRÉPARATION

Préparation de la vitre

• **Premier cas : récupération de la vitre**

- Araser le cordon de mastic.
- Effectuer un simple dépoussiérage avec un chiffon propre

Nota : N'appliquer le primaire que sur les zones mises à nu.

• **Deuxième cas : montage d'une nouvelle vitre**

- Chausser le joint sur la vitre, en prenant soin de positionner le raccord du joint dans l'axe du moteur essuie-vitre.
- Dégraisser le bord de la vitre.
- Appliquer le primaire pour verre [7] ; largeur **10 mm**.
- Laisser sécher **10 mn**.

Préparation de la feuillure

• **Premier cas : sur restant de cordon mastic**

- Équiper le couteau électrique [1] de la lame [4].
- Araser le cordon de mastic.
- Effectuer un simple dépoussiérage avec un chiffon propre.

Nota : N'appliquer le primaire que sur les zones mises à nu.

• **Deuxième cas : sur élément neuf**

- Dégraisser la feuillure.
- Appliquer le primaire tôle.
- Laisser sécher **10 mn**.

REPOSE

- Équiper le pistolet avec la cartouche et la buse spécifique.
- Appliquer le cordon adhésif joint sur le pourtour de la vitre (en se guidant sur le joint) (fig. Car. 19).

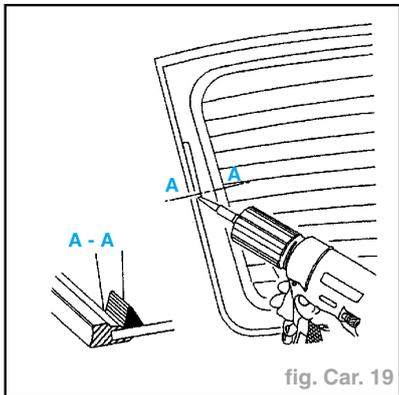


fig. Car. 19

Impératif : Utilisation de produit bicomposant : le temps de pose de la vitre sur le véhicule et le début de l'extrusion de l'adhésif joint est de **5 mn**.

- Reposer la vitre à l'aide des ventouses.
- Appuyer légèrement sur la périphérie de la vitre.
- Nettoyer la vitre et son pourtour.
- Reposer les éléments précédemment déposés.
- Temps de séchage à **23°C** :
 - monocomposant : **3 à 4 h**,
 - bicomposant : **30 mn**.

Nota : Entre **0°C** et **10°C**, les temps de séchage sont doublés.

Vitre de custode

DÉPOSE

- Déposer (fig. Car. 20) :
 - les vis (1), (2) et (3),
 - la vitre de custode.

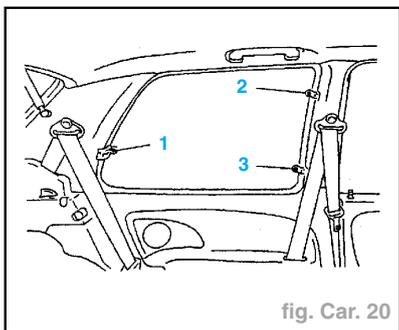


fig. Car. 20

REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

Porte AV

DÉSHABILLAGE

- Déposer (fig. Car. 21) :
 - la grille haut-parleur (2),
 - le haut-parleur (vis (3) et (4)),
 - la poignée de lève-vitre (6) (suivant équipement),
 - la commande réglage rétroviseurs extérieurs (vis (1)),
 - la vis (5).
- Déposer le panneau garni, en le tirant vers soi et en le soulevant.

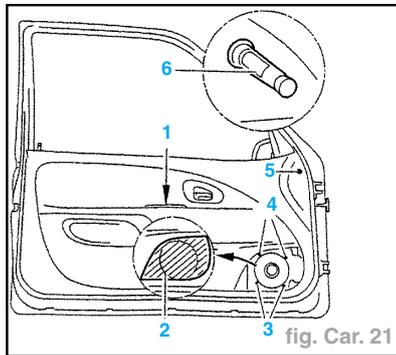


fig. Car. 21

- Déposer :
 - la finition de rétroviseur,
 - la patte support garniture,
 - la feuille d'étanchéité.
- Positionner la vitre au 3/4 de son ouverture.
- Déclipser le clip (10) en le faisant pivoter (fig. Car. 22).

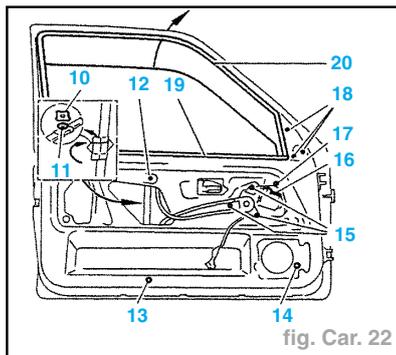


fig. Car. 22

- Dégager la vitre du palier (11) et sortir celle-ci en la faisant pivoter sur l'avant et en la tirant vers le haut.
- Chasser les clous de rivets avant le perçage.
- Percer les rivets (15) avec un foret diamètre **6 mm**.
- Déconnecter le connecteur (16).
- Déposer les écrous (12) et (13) (guide galet).
- Déposer :
 - le mécanisme de lève-vitre,
 - le rétro extérieur (vis (18)),
 - le guide vitre (vis (17) et écrou (14)),

- les lèche-vitre (19) intérieur et extérieur,
- le joint de coulisse (20).
- Chasser les clous de rivets avant le perçage.
- Percer les rivets (21) avec un foret diamètre **6 mm** (fig. Car. 23).

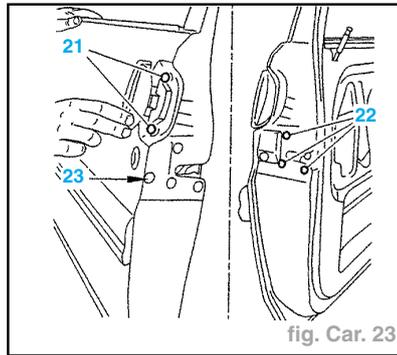


fig. Car. 23

- Déposer les vis (22).
- L'obturateur (23) sert de passage pour l'outil de dépose de verrou sans déshabillage.
- Désaccoupler les commandes (fig. Car. 24) :
 - liaison serrure-poignée extérieure (25),
 - liaison serrure-verrou (26).
- Déposer :
 - la serrure (24),
 - la fourchette (27),
 - le verrou de porte,
 - la poignée intérieure (28),
 - le faisceau de porte (écrou plastique (29)),
 - le tirant de porte (vis (30)).
- Dégrafer la baguette de protection latérale.

HABILLAGE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de déshabillage.

Impératif : Reposer une nouvelle feuille d'étanchéité et celle-ci devra être montée sans pli et sans déchirure. Ces préconisations sont indispensables, afin d'éviter d'éventuelles entrées d'eau, poussières ou bruits.

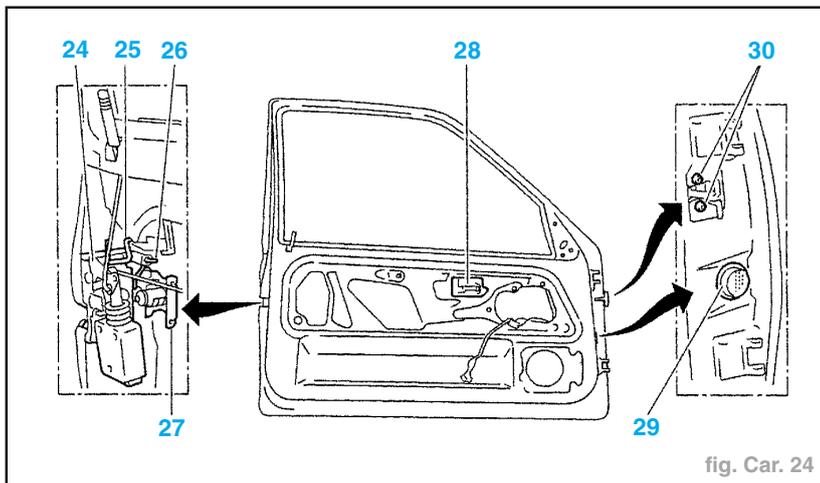


fig. Car. 24

Porte AR

DÉSHABILLAGE

- Dégraffer la baguette de protection latérale.
- Chasser les clous de rivets avant le perçage.
- Percer les rivets avec un foret Ø 4 mm.
- Déposer la poignée extérieure.
- Déposer :
 - la poignée de lève-vitre,
 - les vis,
 - le panneau garni (tirer vers soi et le soulever).

Nota : La grille de haut-parleur est solidaire du panneau garni. L'accès au haut-parleur n'est possible qu'après dépose du panneau garni.

- Déposer :
 - les vis et le haut parleur,
 - les vis et la patte support garniture,
 - la feuille d'étanchéité.
- Déposer (fig. Car. 25) :
 - les rivets (9) ; percer à l'aide d'un foret Ø 6 mm,
 - les écrous (10) (guide galet),
 - le clip (11) en le faisant pivoter,
 - le mécanisme lève-vitre,
 - le clip (12) d'articulation de commande de la serrure,
 - la poignée intérieure (13) en désaccouplant la liaison avec la serrure,
 - le voyant de sécurité enfant (14) en tirant vers soi,
 - les vis (15),
 - la serrure et ses liaisons commandes,
 - le joint de coulisse (16),
 - les lèche-vitres (17) intérieur et extérieur.
- Déposer (fig. Car. 26) :
 - le tirant de porte (vis (18)),
 - le faisceau (19),
 - les vis (20),
 - la vitre fixe et son joint,
 - la vitre mobile.

HABILLAGE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de déshabillage.

Impératif : Reposer une nouvelle feuille d'étanchéité qui doit être montée sans pli et sans déchirure. Ces préconisations sont indispensables, afin d'éviter d'éventuelles entrées d'eau, poussières ou bruits.

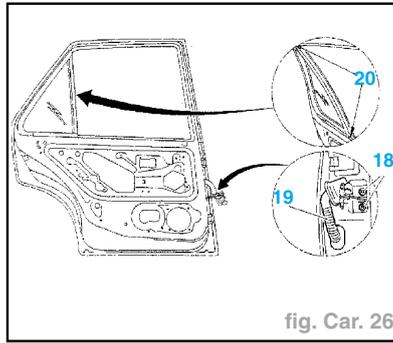


fig. Car. 26

Hayon AR

DÉSHABILLAGE

- Déposer le hayon AR (voir opération correspondante).
- Déposer les vis et déposer le bandeau intérieur.
- Déposer (fig. Car. 27) :
 - le bras-raclette d'essui-vitre (19),
 - le gicleur de lave-vitre (18),
 - la poignée bandeau (20) (vis (8) et (13)),
 - le moteur essui-vitre (vis (9) et (12)),
 - la serrure et son moteur (vis (11)),
 - la gâche (vis (10)),
 - les butées caoutchouc (6) et (15),
 - les agrafes de faisceaux (7) et (14),
 - les fixations de cordon de tablette (5) et (16),
 - les charnons (vis (4) et (17)).

- Déposer :
 - les éclaireurs de plaque de police,
 - le support de verrou (languettes).
- Déposer la lunette AR (voir opération correspondante).

HABILLAGE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de déshabillage.

Garnissages intérieurs

DÉPOSE

- Déposer (fig. Car. 28) :
 - le bouton de déverrouillage de dossier (3),
 - les vis (4) et (6).

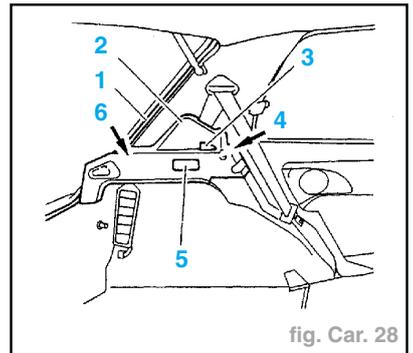


fig. Car. 28

- Dégager partiellement le joint snappon d'étanchéité d'entrée de coffre (1).

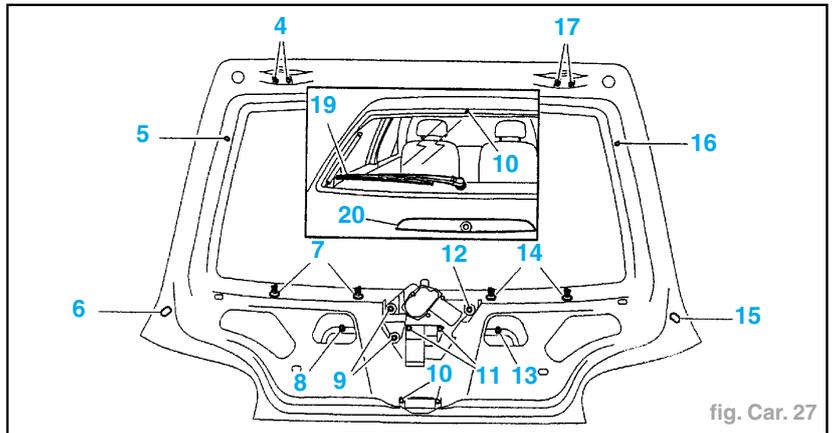


fig. Car. 27

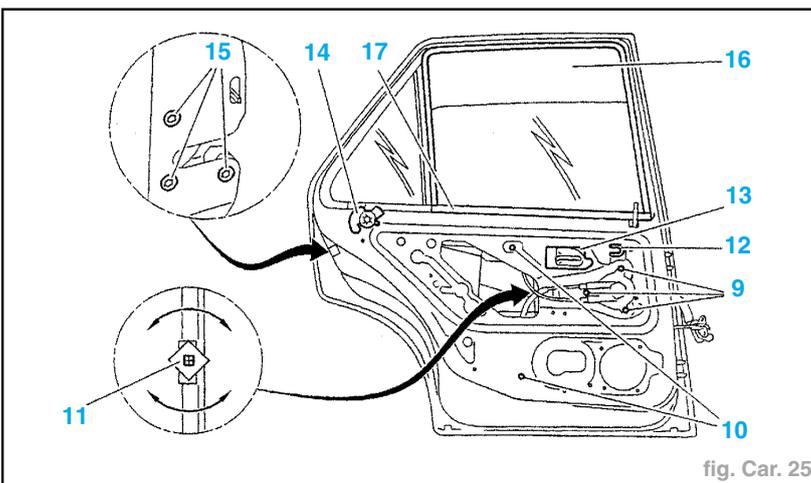


fig. Car. 25

- Déconnecter l'éclaireur de coffre (5).
- Déposer le garnissage de coffre (2).
- Dégager partiellement (fig. Car. 29) :
 - le joints snappon d'étanchéité de vitre de custode (10),
 - le joints snappon d'entrée de porte (12).
- Déposer :
 - les vis de ceintures de sécurité (9) et (11),
 - la garniture de pied AR (8),
 - la garniture de pied milieu (13),
 - la grille d'aération (vis (7)).
- Déposer le panneau garni (14).

REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

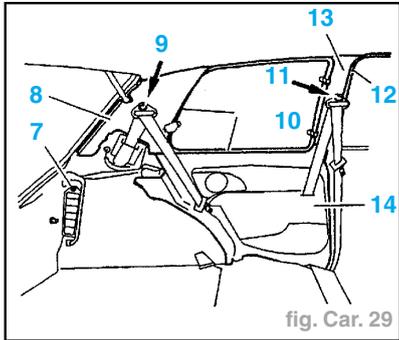


fig. Car. 29

Garniture de pied milieu

DÉPOSE

- Déposer (fig. Car. 30) :
 - la vis de fixation de ceinture de sécurité (1),
 - la vis (2),
 - la partie supérieure de la garniture,
 - les vis (3),
 - la partie inférieure de la garniture.

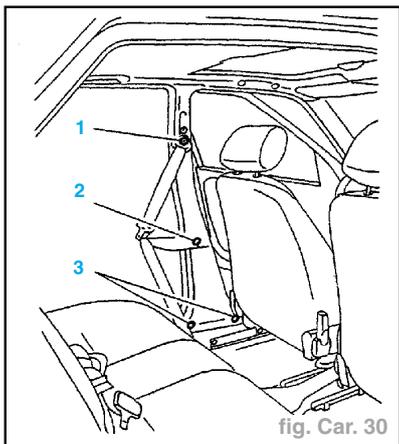


fig. Car. 30

REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

Garniture de pavillon

DÉPOSE

- Dégraffer partiellement le joint d'encadrement des éléments suivants (fig. Car. 31) :
 - les portes AV (5) et (15),
 - les custodes (4) et (18),
 - le hayon AR (11).
- Déposer :
 - le profilé de finition AR de pavillon (12),
 - les poignées de maintien (6) et (13),
 - les obturateurs (7),
 - les pare-soleil et les supports (10),
 - le plafonnier (9),
 - les ceintures de sécurité AV et AR (2) et (16),
 - les garnitures de montant de baie (8) et (14),
 - les garnitures de pied milieu (3) et (17),
 - les garnitures de pied AR (1) et (19).
- Décoller progressivement la garniture de pavillon en commençant par l'arrière du véhicule, à l'aide d'un appareil chauffant et d'une spatule.

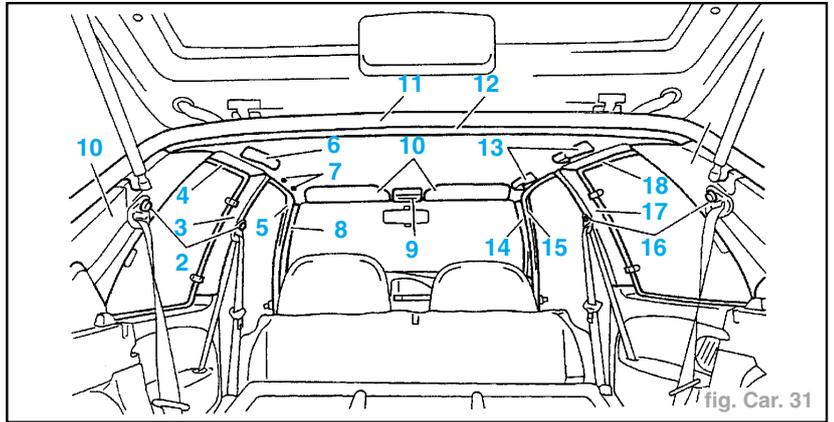


fig. Car. 31

- Déposer la garniture de pavillon en la sortant par l'arrière du véhicule.

PRÉPARATION

- Nettoyer le côté intérieur du pavillon.
- Éliminer les sur-épaisseurs de colle.
- Appliquer une couche de colle (20) (adhésif joint polyuréthane) sur la garniture neuve ou réutilisée (fig. Car. 32).

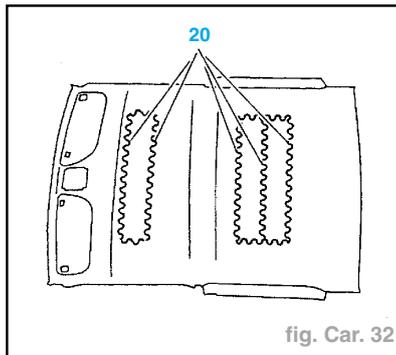


fig. Car. 32

REPOSE

- Poser la garniture (faire coïncider les différentes ouvertures).
- Continuer les opérations de repose, dans l'ordre inverse des opérations de dépose.
- Nettoyer la garniture à l'aide de chloroforme.

Garniture de pavillon (toit ouvrant)

DÉPOSE

- Dépose-repose :
 - vitre de panneau mobile,
 - console de pavillon.
- Dégraffer partiellement le joint d'encadrement des éléments suivants (fig. Car. 33) :
 - les portes AV (6) et (15),
 - les custodes (3) et (18),
 - l'entrée de volet (10).
- Déposer :
 - les ceintures de sécurité AR (2) et (19),
 - les ceintures de sécurité AV (5) et (16),
 - les poignées de maintien (9) et (14),
 - les obturateurs (8),
 - les pare-soleil et le crochet de maintien (12),
 - la finition AR de pavillon (11),
 - les finitions AV (7) et (13),
 - les finitions centrales (4) et (17).
- Écarter les garnitures de custode (1) et (20).
- Laisser reposer la garniture de pavillon partie AR sur les garnitures de custodes.
- Déposer (fig. Car. 34) :
 - les vis (21) et (23) (fixations latérales),
 - les vis (22) (fixations AV).
- Déposer la garniture de pavillon, en la sortant par l'arrière du véhicule.

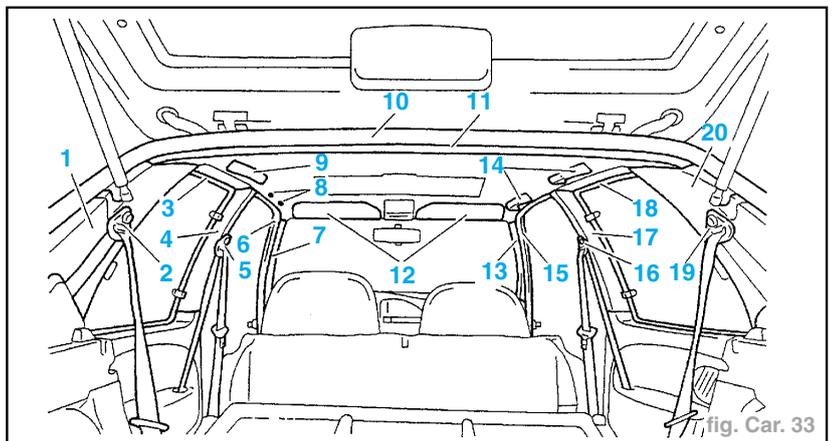


fig. Car. 33

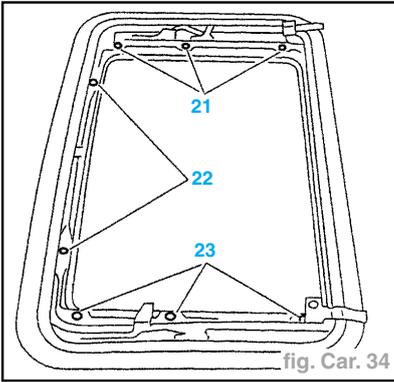


fig. Car. 34

REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.
- Respecter le couple de serrage de **0,04 daN.m** maxi sur les fixations (21) et (23).

Vitre de panneau mobile de toit ouvrant

DÉPOSE

- A l'aide de la manivelle du toit ouvrant, mettre la vitre en position entrouverte.
- Déposer la vis (3) (de chaque côté) (fig. Car. 35).

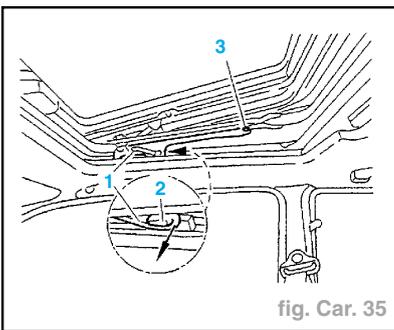


fig. Car. 35

- A l'aide d'un tournevis, dégager le levier de verrouillage (1) de son axe (2) (de chaque côté).
- Basculer la vitre vers l'avant du véhicule.
- Déposer les deux vis et la vitre du panneau mobile.

REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.
- Respecter le parallélisme entre le cadre et la vitre de panneau mobile.
- Serrer les vis à **0,25 daN.m**.

Toit ouvrant

DÉPOSE

- Dépose-repose :
 - vitre de panneau mobile,
 - manivelle de toit ouvrant,
 - console de pavillon,
 - garniture de pavillon.
- Déposer (fig. Car. 36) :
 - les vis de fixation (1), (2), (3), (4) et (5),
 - le toit ouvrant, en le basculant vers l'extérieur.

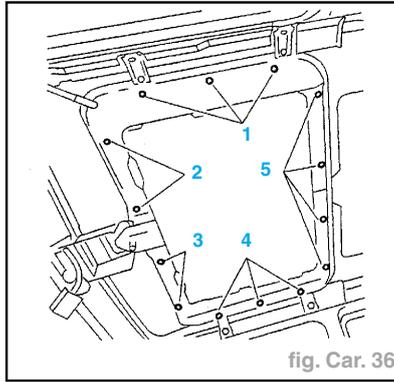


fig. Car. 36

REPOSE

- Impératif :** Remplacer systématiquement le joint d'étanchéité.
- Avant de poser les fixations, vérifier que le joint mousse (6) soit intercalé entre le boîtier (7) et la doublure pavillon (fig. Car. 37).
- Commencer à préserrer les fixations dans l'ordre suivant : (2), (3), (5), (1) et (4).
- Serrer les vis de fixation à **0,3 daN.m**.
- Continuer les opérations de repose dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

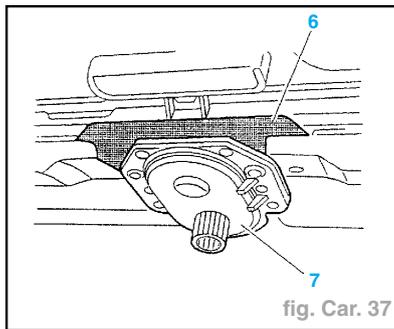


fig. Car. 37

Joints d'étanchéité de toit ouvrant

DÉPOSE

- Déposer le toit ouvrant complet pour le joint (2) (fig. Car. 38).
- Déposer :
 - le joint (1),
 - le joint (2).
- Nettoyer :
 - le fond de gorge pour le joint (1),
 - le restant de colle pour le joint (2).

REPOSE

- Reposer :
 - le nouveau joint (1) (la soudure dans l'axe AR),
 - le nouveau joint (2) (finir la pose du joint sur une partie latérale, en venant chevaucher la jonction).
- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

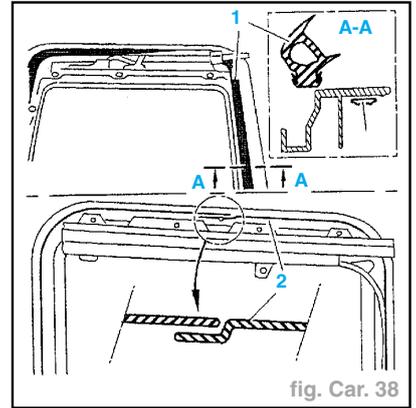


fig. Car. 38

Planche de bord

DÉPOSE

- Débrancher la batterie.
- Déposer (côté moteur) :
 - les ensembles bras-raclettes, essuie-vitre,
 - la finition inférieure du pare-brise,
 - la protection d'entrée d'air,
 - le mécanisme d'essui-vitre.
- Déposer les écrous (1), (2) et (3) (fig. Car. 39).

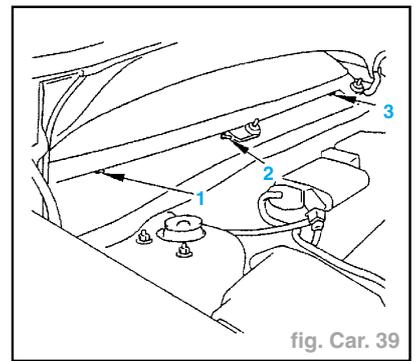


fig. Car. 39

- Déposer (côté habitacle) :
 - le bloc-compteur (voir opération correspondante),
 - la console centrale (voir opération correspondante).
- Débrancher les connexions électriques (5) (fig. Car. 40).
- Déposer de la façade centrale :
 - le bouton (9),
 - les vis (8), (10) et (11).
- Déposer :
 - les vis (4) et (12) (liaison pied AV),
 - la vis (6) (liaison colonne de direction),
 - la vis (7) (liaison inférieure groupe de chauffage).

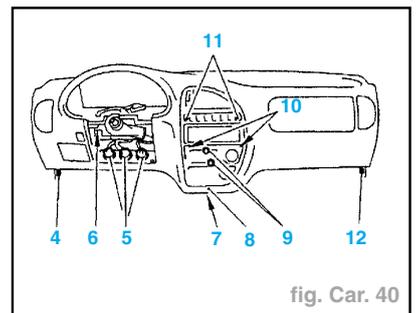


fig. Car. 40

- Déposer les vis de liaison supérieure groupe de chauffage.
- Déposer la planche de bord.

REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

Attention : Vérifier que les conduits d'air (15) et (16) soient en place (fig. Car. 41).

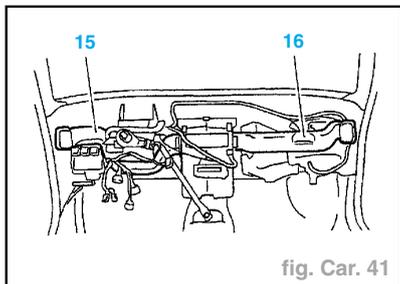


fig. Car. 41

Console centrale

DÉPOSE

- Déposer :
 - les boutons lève-vitre (2) (suivant option) (fig. Car. 42),
 - le clavier "ADC" (3) (suivant option),
 - la vis (1).
- Déposer la console centrale en tirant suivant les flèches (a) et (b).

REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

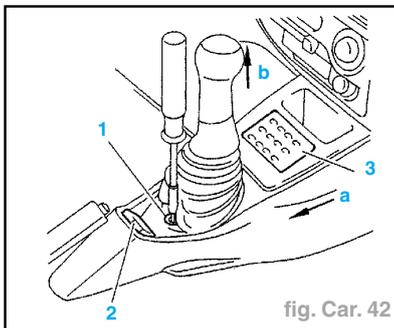


fig. Car. 42

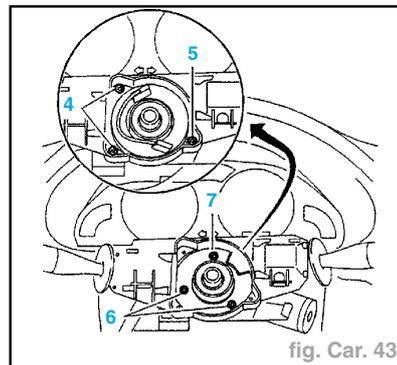


fig. Car. 43

Bloc compteur

DÉPOSE

- Déposer :
 - le volant de direction,
 - l'habillage de la colonne de direction.
- Débrancher la connexion du rhéostat.
- Déposer (fig. Car. 43) :
 - le raccord tournant de l'allumeur pyrotechnique "airbag" (vis (4) et (5) : véhicules avec airbag,
 - la commande de commutateur (vis (6) et (7)).
- Déconnecter les différents branchements.
- Déposer (fig. Car. 44) :
 - la visière du combiné (vis (8) et (9)),
 - le bloc-compteur (vis (10), (11) et (12)).
- Débrancher les connexions.

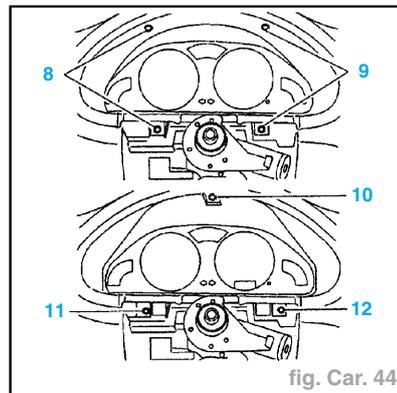


fig. Car. 44

raccord tournant de l'allumeur pyrotechnique repéré par des flèches.

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

REPOSE

- Placer les roues en ligne droite.
- Impératif :** Respecter la position "o" du

CLIMATISATION

- Le circuit de climatisation se compose des éléments suivants (fig. Car. 45) :
 - condenseur (1),
 - compresseur (2),
 - pressostat (3),
 - réservoir déshydrateur (4),
 - évaporateur (5),
 - détendeur (6).

- matière : aluminium,
- sonde d'enclenchement **3°C**,
- coupure : **1,3°C**.
- Fluide réfrigérant :
 - hydrofluorocarbone " **HFC R134 a**",
 - quantité préconisée : **800 à 850 gr**.

- Canalisations :
 - canalisations souples avec raccords encliquetables,
 - outillage préconisé : **8005-T.A**.

Caractéristiques

- Compresseur de climatisation :
 - compresseur à cylindrée variable, 7 pistons,
 - poulie d'entraînement du compresseur, poulie à 5 vès,
 - marque : Sanden,
 - type : **SD7V12**,
 - capacité en huile : **135 cm³**,
 - qualité : **SP10**.
- Pressostat de climatisation :
 - seuils de pression : **2,5 bar ; 17 bar ; 26 bar**,
 - enclenchement des motoventilateurs à grande vitesse à **17 bar**.
- Condensateur de climatisation :
 - type : **16 Ti**,
 - matière : aluminium (épaisseur **16 mm** ; tubes intercalaires).
- Évaporateur de climatisation :
 - marque : VALEO,

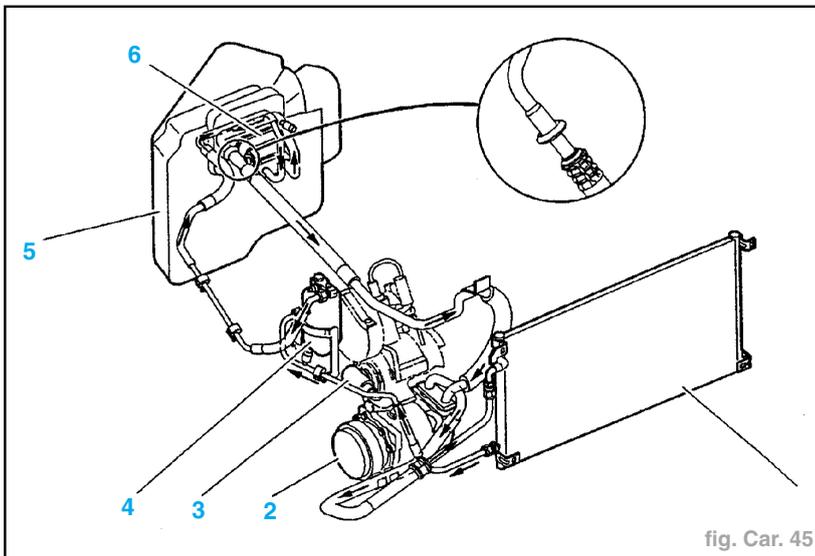


fig. Car. 45

PROTECTION ET SÉCURITÉ

Consignes de sécurité

Attention : Les éléments pyrotechniques fonctionnent à l'aide d'allumeurs explosifs. La manipulation et le stockage des éléments pyrotechniques doivent être effectués par un personnel spécialisé informé des consignes de sécurité et des précautions à prendre.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

- Ne jamais connecter de faisceaux électriques sur un élément pyrotechnique, autres que ceux prévus par le constructeur.
- L'utilisation d'un ohmmètre, ou toute source génératrice de courant, sur l'allumeur pyrotechnique est interdite (risque de déclenchement).
- Stocker les coussins "airbag", sac vers le haut (connecteur vers le bas) (en cas de déclenchement, la projection sera moindre).
- Stocker les éléments pyrotechniques dans une armoire fermée.
- Ne pas exposer les éléments pyrotechniques à une température supérieure à **100°C**.
- Ne jamais essayer d'ouvrir un coussin "airbag" ou un allumeur avec un outil, ou en le chauffant.
- Avant toute soudure électrique : débrancher la batterie.
- Ne jamais installer un coussin "airbag" partiellement déchiré.
- Ne jamais jeter un élément pyrotechnique (décharge ou collecteur), sans avoir au préalable provoqué son déclenchement.
- Ne jamais provoquer le déclenchement d'un coussin "airbag" conducteur lorsque celui-ci n'est pas fixé sur le volant de direction dans le véhicule.
- Dans le cas d'un véhicule destiné à être détruit, détruire les éléments pyrotechniques (fixé dans le véhicule) avec l'outil spécifique du service après-vente.
- Avant de connecter le faisceau électrique "spécifique destruction du service après-vente" vérifier que celui-ci n'est pas sous tension.
- Si la tentative de destruction d'un élément pyrotechnique échoue : attendre quelques instants avant toute intervention puis retourner l'élément pyrotechnique au fournisseur en utilisant un conditionnement Pièces de Rechange.

PRÉCAUTIONS À PRENDRE AVANT TOUTES INTERVENTION

DÉPOSE

- Avant toute intervention, effectuer les opérations suivantes :
 - mettre le contact,
 - vérifier le fonctionnement du voyant "airbag" au tableau de bord (le voyant "airbag" s'allume puis s'éteint),
 - retirer la clé de contact,
 - débrancher la borne négative de la batterie,

- attendre un minimum de **2 minutes** (attendre **10 minutes** en cas de fonctionnement anormal du voyant "airbag").

Prétensionneurs pyrotechniques

- Déconnecter les éléments pyrotechniques placés sous les sièges, ou sur les allumeurs.

Nota : Les connecteurs sont de type à court-circuit côté allumeur.

- Principaux dangers au niveau du prétensionneur pyrotechnique :

- effet de fouet lors de la rétraction rapide de la boucle,
- dépassement du câble et dégagement d'air à l'extrémité du cylindre.

Nota : Il faut tenir un prétensionneur pyrotechnique par le corps et non par la boucle ou le câble métallique.

Coussin "airbag" fonctionnel

- Déposer le coussin "airbag".
- Stocker le coussin "airbag", sac gonflable vers le haut, connecteur vers le bas (en cas de déclenchement, la projection sera moindre).

Coussin "airbag" ayant fonctionné

- Déposer le coussin "airbag".
- Se laver les mains à la fin de l'opération.
- Dans le cas d'un éventuel contact de résidu de particules avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau courante.

POSE

Généralités

- Il ne faut monter que des pièces calibrées et spécifiques au véhicule considéré.
- Les coussins "airbag" doivent être de la même marque que le boîtier de commande centralisée.
- Les éléments pyrotechniques sont des éléments périssables. Respecter la date de péremption des éléments pyrotechniques qui figure sur ceux-ci (ou **10 ans** après la date de première mise en circulation du véhicule).

Pose

- Précautions à prendre avant toute intervention :
 - contact coupé,
 - vérifier que la batterie est débranchée.
- Effectuer les opérations de pose (suivant véhicule).
- Rebrancher la batterie.
- Précautions à prendre avant de mettre le contact :
 - ne pas mettre la main sur la boucle de la ceinture de sécurité si le prétensionneur est sur le siège,
 - ne pas toucher à la ceinture de sécurité si le prétensionneur est dans le montant de pied milieu,
 - maintenir la tête hors de l'aire de déploiement des coussins "airbag".
- Vérifier le fonctionnement du voyant "airbag" au tableau de bord.

PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

- Le port des ceintures de sécurité reste obligatoire.
- Ne jamais fixer ou coller d'objets sur le coussin "airbag" de volant de direction afin d'éviter tous risques de blessure au visage en cas de déclenchement du coussin "airbag".
- Ne jamais laisser un objet sur la planche de bord qui pourrait entraver le déploiement du coussin "airbag" passager en cas de choc, ou blesser le passager avant.
- Ne jamais poser les pieds ou toute autre partie du corps sur la planche de bord.
- Ne jamais conduire le véhicule en tenant le volant de direction par ses branches, ou en plaçant les mains sur le coussin "airbag".
- Ne jamais conduire avec des objets sur les genoux, devant le thorax, ou avec une pipe ou tout autre objet à la bouche.

Impératif : Ne pas installer un siège enfant sur le siège passager avant, dans un véhicule équipé d'un "airbag" passager.

Coussin "airbag" de volant de direction

Impératif : Avant toute intervention : respecter les consignes de sécurité.

OPÉRATION PRÉLIMINAIRES

- Effectuer les opérations suivantes :
 - mettre le contact,
 - vérifier le fonctionnement du témoin "airbag" au tableau de bord (le voyant "airbag" s'allume puis s'éteint),
 - retirer la clé du contacteur,
 - débrancher la borne négative de la batterie,
 - attendre un minimum de **2 mn** (attendre **10 mn** en cas de fonctionnement anormal du voyant "airbag").

DÉPOSE

- Déposer les vis (1) de chaque côté (vis Torx n°30) (fig. Car. 46).
- Soulever le coussin "airbag".
- Déconnecter le coussin "airbag" (connecteur orange).
- Déposer le coussin "airbag".

Nota : Stockage d'un coussin "airbag" en état de fonctionner : respecter les consignes de sécurité.

REPOSE

Nota : Respecter les précautions à prendre.

- Connecter le coussin "airbag" (connecteur orange).
- Reposer et serrer les vis (1) (vis Torx n°30).
- Brancher le câble négatif de la batterie.

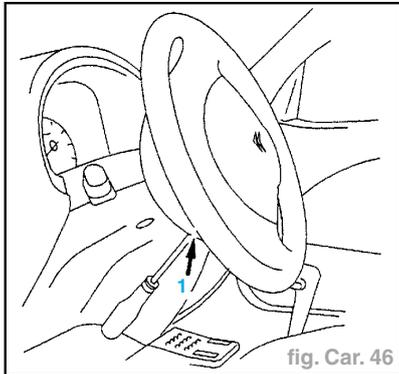


fig. Car. 46

- Vérifier le fonctionnement du témoin "airbag" au tableau de bord :
 - mettre le contact,
 - le voyant reste allumé pendant un minimum de 6 s.

Coussin "airbag" passager

Impératif : Avant toute intervention respecter les consignes de sécurité.

OPÉRATIONS PRÉLIMINAIRES

- Effectuer les opérations suivantes :
 - mettre le contact,
 - vérifier le fonctionnement du témoin "airbag" au tableau de bord (le voyant "airbag" s'allume puis s'éteint),
 - retirer la clé du contacteur,
 - débrancher la borne négative de la batterie,
 - attendre un minimum de 2 mn (attendre 10 mn en cas fonctionnement anormal du voyant "airbag").

DÉPOSE

- Déposer les vis (1) fig. Car. 47).

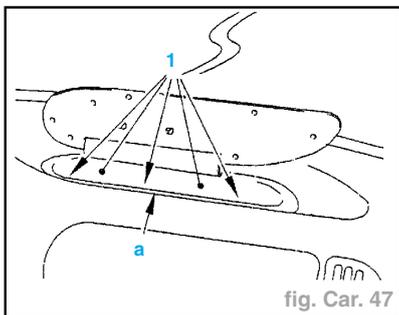


fig. Car. 47

- Pousser en "a" puis soulever.
- Déboîter du bloc de chauffage, le conduit de l'aérateur droit.
- Dégager le conduit de l'aérateur vers le bas.
- Déposer les quatre écrous (2) (dépose par le puits de boîte à gants) (fig. Car. 48).
- Dégager le module "airbag" passager.
- Déconnecter le connecteur (3).
- Déposer le module "airbag" passager.

Nota : Stockage d'un système "airbag" en état de fonctionner : respecter les consignes de sécurité.

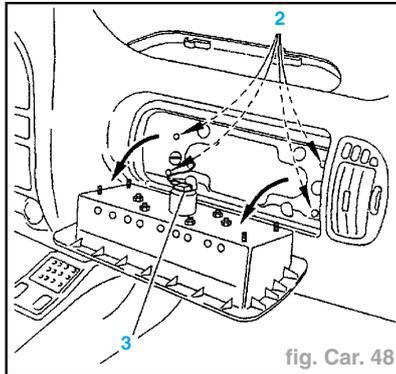


fig. Car. 48

REPOSE

Nota : Respecter les précautions à prendre.

- Poser le module "airbag" passager.
- Poser les quatre écrous (2) (repose par le puits de boîte à gants).
- Emboîter le conduit de l'aérateur droit, sur le bloc de chauffage.
- Reposer les vis (1).
- Brancher le câble négatif de la batterie.
- Vérifier le fonctionnement du témoin "airbag" au tableau de bord :
 - mettre le contact,
 - le voyant reste allumé pendant un minimum de 6 s.

Ceintures de sécurité avec prétensionneurs pyrotechniques

Impératif : Avant toute intervention, débrancher la borne négative de la batterie : attendre un minimum de 10 mn : décharge de la capacité du boîtier électronique.

DÉPOSE

- Déposer les fixations du siège.
- Basculer le siège vers l'avant.
- Débrancher le connecteur (connecteur orange).
- Déposer le siège et le sortir par la porte AV.
- Déposer la garniture latérale du siège.
- Déconnecter le connecteur (2) (fig. Car. 49).



fig. Car. 49

- Déposer :
 - la vis (3),
 - le brin fixe (4) de la ceinture de sécurité.

Nota : Stockage d'un système "airbag" en état de fonctionner : respecter les consignes de sécurité.

REPOSE

- Reposer :
 - le brin fixe (4) de la ceinture de sécurité,
 - la vis (3).
- Rebrancher le connecteur (2).
- Reposer la garniture du siège.
- Mettre le siège en place.
- Rebrancher le connecteur (connecteur orange).
- Poser les fixations du siège.
- Brancher le câble négatif de la batterie.
- Vérifier le fonctionnement du témoin "airbag" au tableau de bord :
 - mettre le contact,
 - le voyant reste allumé pendant un minimum de 6 s.

Boîtier électrique de déclenchement centralisé des charges pyrotechniques

Impératif : Avant toute intervention respecter les consignes de sécurité.

OPÉRATIONS PRÉLIMINAIRES

- Effectuer les opérations suivantes :
 - mettre le contact,
 - vérifier le fonctionnement du témoin "airbag" au tableau de bord (le voyant "airbag" s'allume puis s'éteint),
 - retirer la clé du contacteur,
 - débrancher la borne négative de la batterie,
 - attendre un minimum de 2 mn (attendre 10 mn en cas fonctionnement anormal du voyant "airbag").

Véhicule équipé d'un système pyrotechnique pour ceintures de sécurité à prétensionneurs et "airbag"

DÉPOSE

- Déposer la console centrale (voir opération correspondante).
- A l'aide d'une cale en bois (1), soulever partiellement d'une hauteur X = 20 cm, le tapis de sol à l'avant droit (fig. Car. 50).
- Déposer les trois écrous (2).

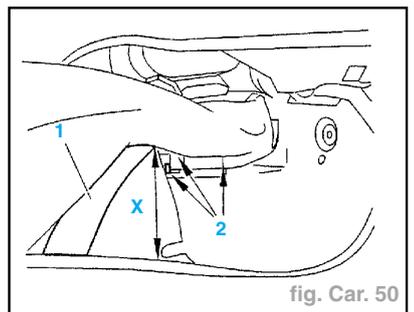


fig. Car. 50

- Pour dégager le boîtier électronique de déclenchement centralisé, effectuer les opérations suivantes :
 - soulever le boîtier électronique,
 - retourner le boîtier électronique,
 - tirer le boîtier électronique vers soi.
- Pour déconnecter le boîtier électronique de déclenchement centralisé, effectuer les opérations suivantes (fig. Car. 51) :
 - appuyer en "a",
 - basculer le levier de verrouillage (3) (suivant flèche).
- Déposer le boîtier électronique de déclenchement centralisé.

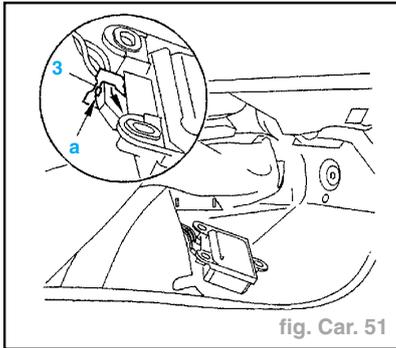


fig. Car. 51

REPOSE

- Connecter le boîtier électronique de déclenchement centralisé.
- Pour poser le boîtier électronique de déclenchement centralisé, effectuer les opérations suivantes :
 - retourner le boîtier électronique,
 - placer le boîtier électronique dans son emplacement.
- Poser les trois écrous (2).
- Mettre en place le tapis de sol.

Véhicule équipé d'un système pyrotechnique pour ceintures de sécurité à prétensionneurs sans "airbag"

DÉPOSE

- Déposer :
 - la console centrale (voir opération correspondante),
 - les sièges AV,
 - l'assise AR,
 - les charnières de l'assise AR,
 - les brins de boucle des ceintures de sécurité (AV).

- Soulever le tapis de sol à l'avant droit.
- Déposer :
 - le boîtier électronique de déclenchement centralisé,
 - le faisceau électrique.

REPOSE

- Reposer :
 - le boîtier électronique de déclenchement centralisé,
 - le faisceau électrique (vérifier le bon cheminement du faisceau électrique).
- Mettre en place le tapis de sol.
- Reposer :
 - les brins de boucle des ceintures de sécurité (AV),
 - les charnières de l'assise AR,
 - l'assise AR,
 - les sièges AV,
 - la console centrale (voir opération correspondante).
- Brancher le câble négatif de la batterie.
- Vérifier le fonctionnement du témoin "airbag" au tableau de bord :
 - mettre le contact,
 - le voyant reste allumé pendant un minimum de 6 s.

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉLÉMENTS SOUDÉS

Symbolisation gammes structure

Opération		Symboles
Dégrafage (découpage par fraisage)	1	*
Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable	2	—●—●—●—●—
Soudage par points (électrique/ bouchon au MAG)	3	•
Pulvérisation de cire fluide	4	////
Découpage	5	-x-x-x-
Perçage	6	○
Soudage par cordon	7	— — — —
Application d'un mastic	8	— — — —
Application d'un mastic à lisser au pinceau	9	●●●●●●●●

Opération		Symboles
Application d'une couche antigravillonnage	10	
Traçage	11	—————
Application d'une colle structurale de calage	12	~~~~~
Finition étain	13	
Pulvérisation d'une mousse (indication de l'orifice d'injection)	14	
Moussage d'un corps creux	15	
Pose d'un film d'étanchéité	16	

- A1 Mastic d'étanchéité des liaisons tôles après soudage
- A2 Mastic d'étanchéité des liaisons tôles avant soudage par points
- B8 Fonction collage tôle/tôle en joint mince
- C3 Apprêt antigravillonnage
- C1 Protection anticorrosion des dessous de caisse

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

Remplacement demi-façade AV

Impératif : Toutes les surfaces découpées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué : référence CB.

OPÉRATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Dépose-repose :
 - capot moteur,
 - phares,
 - façade AV,
 - bouclier,
 - radiateur de refroidissement,
 - connecteurs.
- Dégager :
 - les canalisations de refroidissement,
 - les faisceaux électriques.
- Débrancher la borne négative de la batterie.

Préparation pièces de rechange

- Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.

Dégrafrage

- Dégrafer les points à l'aide d'une fraise de diamètre = **8 mm** (fig. Car. 52).
- Déposer la demi-façade AV.

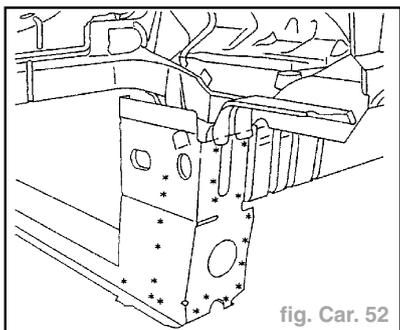


fig. Car. 52

Nettoyage, préparation caisse

- Préparer les bords d'accostage et les protéger par un apprêt soudable.

Soudage

- Poser la demi-façade AV.
- Souder par points électriques.

Étanchéité, protection

- Appliquer un mastic d'étanchéité.
- Pulvériser de la cire fluide à l'intérieur de l'embout de brancard.

Remplacement traverse inférieure de façade

Impératif : Toutes les surfaces découpées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué : référence C8.

OPÉRATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Remplacement : demi-façade AV (voir opération correspondante).

Préparation pièces de rechange

- Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.

Dégrafrage

- Dégrafer les points à l'aide d'une fraise de diamètre = **8 mm** (fig. Car. 53).

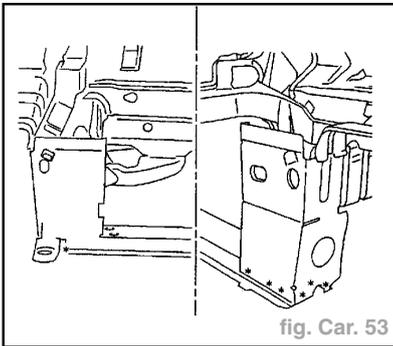


fig. Car. 53

- Effectuer l'opération symétrique.
- Dégrafer les points à l'aide d'une fraise de diamètre = **8 mm** (fig. Car. 54).
- Effectuer l'opération symétrique.
- Déposer la traverse inférieure de façade.

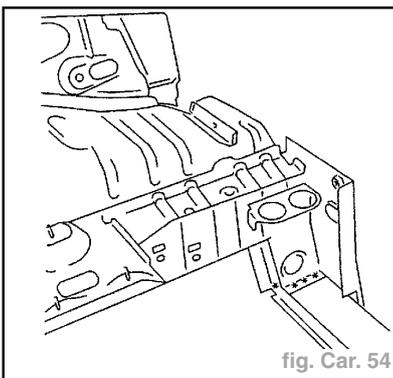


fig. Car. 54

Nettoyage, préparation caisse

- Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.

Soudage

- Déposer la traverse inférieure de façade.
- Souder par points électriques.

Étanchéité, protection

- Appliquer un mastic d'étanchéité.
- Pulvériser de la cire fluide dans la traverse inférieure de façade.

Remplacement brancard AV

Impératif : • Passage de la caisse au banc.
• Toutes les surfaces découpées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué : référence C8.

OPÉRATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Débrancher la batterie.
- Dépose-repose :
 - support palier,
 - traverse inférieure de façade,
 - aile AV,
 - pare-boue,
 - porte AV,
 - groupe motopropulseur,
 - demi-train AV,
 - avertisseur sonore (côté droit),

- réservoir de lave-glace (côté droit),
- boîte fusibles,
- sièges AV,
- assises,
- charnières,
- tapis de sol,
- insonorisation partiel côté tablier,
- insonorisation partiel côté habitacle,
- protection de l'intérieur de l'habitacle à l'aide d'une bâche.

Pièces de rechange

- Brancard AV.
- Liaison de brancard.
- Fermeture gousset palier de suspension AV.

Préparation pièces de rechange

- Préparer les bords d'accostage et les protéger par un apprêt soudable.
- Percer à **8 mm** pour soudage ultérieur par points bouchons.

Dégrafrage

- Dégrafer les points à l'aide d'une fraise de diamètre = **8 mm** (fig. Car. 55).

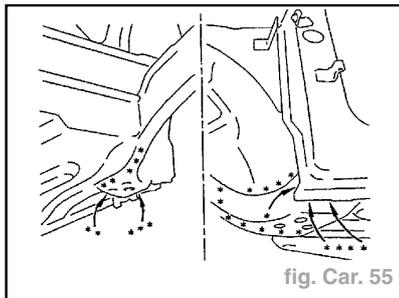


fig. Car. 55

- Dépose la liaison de brancard.
- Dégrafer les points à l'aide d'une fraise de diamètre = **8 mm** (fig. Car. 56).

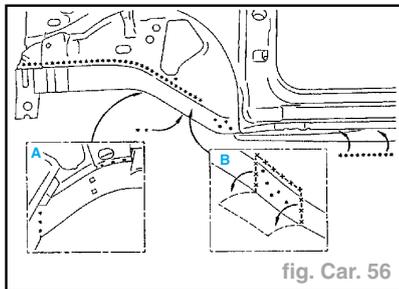


fig. Car. 56

- Détail (a) côté intérieur du brancard.
- Détail (b) effectuer une découpe, afin d'accéder aux cinq points intérieurs du brancard.
- Dégrafer les points à l'aide d'une fraise de diamètre = **8 mm**.
- Déposer le brancard.
- Tracer, découper une ouverture dans le plancher, suivant détail "c", pour soudage ultérieur (fig. Car. 57).

Nettoyage, préparation caisse

- Préparer les bords d'accostage et les protéger par un apprêt soudable (fig. Car. 58).

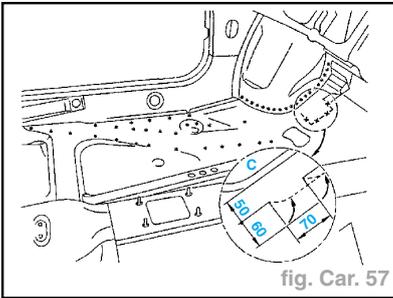


fig. Car. 57

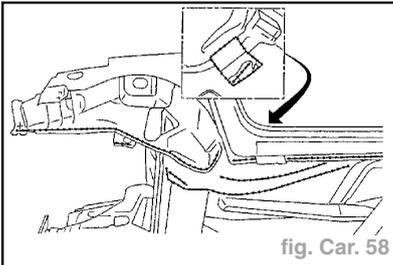


fig. Car. 58

Soudage

- Poser puis régler le brancard avec l'outillage correspondant (banc de contrôle).
- Souder par points électriques.
- Souder par points bouchons MAG.
- Souder par cordon MAG.
- Meuler les soudures MAG.

Étanchéité, protection

- Appliquer un mastic d'étanchéité indice **A1**.
- Mise en apprêt puis pulvérisation dans les corps creux du produit "indice **C5**".
- Protection antigravillonnage **C4**.

Remplacement partiel brancard AV

- Impératif :**
- Passage de la caisse au banc.
 - Toutes les surfaces découpées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué : référence **C8**.

OPÉRATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Dépose-repose :
 - doublure d'aile AV partielle,
 - groupe motopropulseur,
 - demi-train AV.

Pièces de recharge

- Brancard spécifique réparation.
- Fermeture gousset palier de suspension.

Particularités

- Pour le traçage de la coupe, utiliser le gabarit référence **4607-T** (fig. Car. 59).

Préparation pièces de rechange

- Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.
- Percer à **8 mm** pour soudage ultérieur par points bouchons.

Dégrafage

- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de diamètre = **8 mm** (fig. Car. 60).
- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de diamètre = **8 mm**.

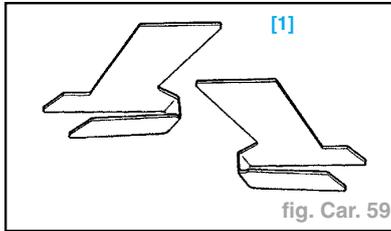


fig. Car. 59

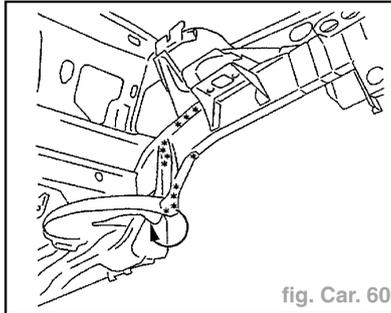


fig. Car. 60

- Déposer la fermeture gousset palier de suspension (**1**) (fig. Car. 61).

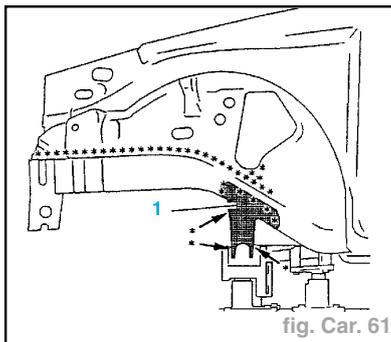


fig. Car. 61

- Pour le traçage de la coupe AR du brancard, utiliser un gabarit correspondant **[1]** (fig. Car. 62).

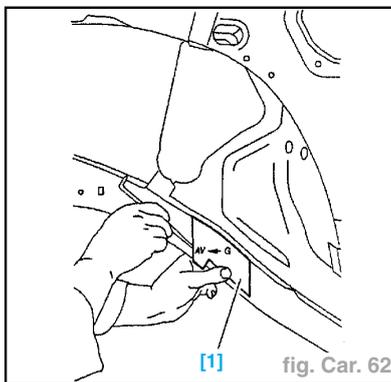


fig. Car. 62

- Découper à l'aide d'une scie.
- Déposer le brancard.

Nettoyage, préparation caisse

- Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.
- Percer à diamètre **8 mm** pour soudage ultérieur par points bouchons.

Soudage

- Poser le brancard.
- Souder par points bouchons MAG.
- Souder par cordon MAG.
- Meuler les soudures.

- Poser la fermeture gousset palier de suspension.
- Souder par points bouchons MAG.
- Meuler les soudures.

Étanchéité, protection

- Appliquer un mastic d'étanchéité : indice **A1**.
- Mise en apprêt puis pulvérisation dans les corps creux du produit "indice **C5**".
- Appliquer une couche d'antigravillonnage : indice **C4**.

Particularités

Nota : Possibilité de remplacement partiel du brancard

- Solution 2 (fig. Car. 63).

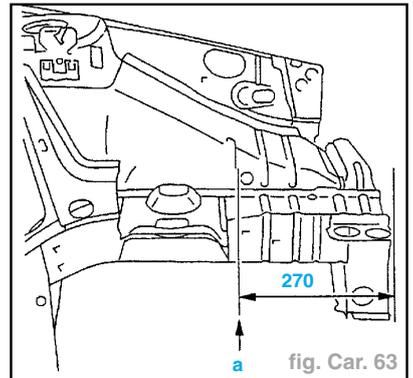


fig. Car. 63

- La coupe du brancard en "a" s'effectue à **270 mm** du bord extérieur, devant le renfort intérieur.
- Coupe et pose d'un renfort à prendre dans le brancard coupé.
- La réparation est réalisable sans dépose du groupe motopropulseur et sans passage au banc.

Pièces de structure

- Brancard.
- Passage de roue partie AV.
- Traverse inférieure.

Remplacement passage de roue AV

- Impératif :**
- Passage de la caisse au banc.
 - Toutes les surfaces découpées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué : référence **C8**.

OPÉRATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Dépose-repose :
 - doublure d'aile AV,
 - groupe motopropulseur,
 - demi-train AV,
 - crémaillère de direction.
- Dégarnir, garnir le tablier AV.

Pièce de rechange

- Passage de roue AV.

Préparation pièces de rechange

- Préparer les bords d'accostage et les protéger par un apprêt soudable.

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

Dégrafrage

- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de diamètre = **8 mm** (fig. Car. 64, 65 et 66).
- Déposer le passage de roue AV.

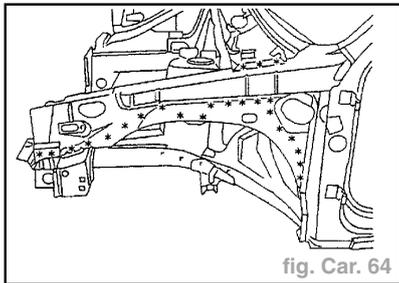


fig. Car. 64

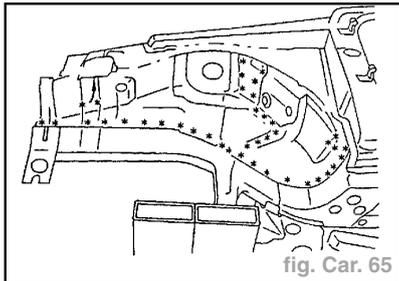


fig. Car. 65

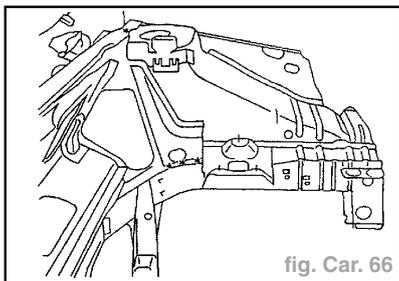


fig. Car. 66

Nettoyage, préparation caisse

- Préparer les bords d'accostage et les protéger par un apprêt soudable.

Soudage

- Poser le passage de roue AV.
- Souder par points électriques.
- Souder par points bouchons MAG.
- Meuler les soudures MAG.

Étanchéité, protection

- Appliquer un mastic d'étanchéité : indice **A1**.
- Mise en apprêt puis pulvérisation dans les corps creux du produit "indice **C5**".
- Appliquer une couche d'antigravillonnage : indice **C4**.

Remplacement partiel passage de roue AV (partie AV)

Impératif : Toutes les surfaces décapées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué : référence **C8**.

OPÉRATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Dépose-repose : doublure d'aile AV.

Pièces de rechange

- Passage de roue AV assemblé ou complet.

Préparation pièces de rechange

- Préparer les bords d'accostage et les protéger par un apprêt soudable.

Dégrafrage

- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de diamètre = **8 mm** (fig. Car. 67 et 68).
- Déposer le passage de roue AV (partie AV).

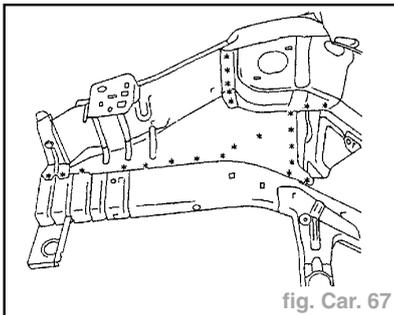


fig. Car. 67

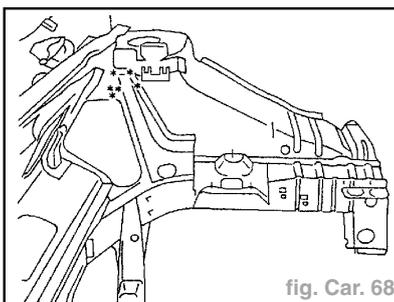


fig. Car. 68

Nettoyage, préparation caisse

- Préparer les bords d'accostage et les protéger par un apprêt soudable.

Soudage

- Poser le passage de roue AV (partie AV).
- Souder par points électriques.
- Souder par cordon MAG.

Étanchéité, protection

- Appliquer un mastic d'étanchéité.

Remplacement demi-bloc AV

- Impératif :** • Passage de la caisse au banc.
- Toutes les surfaces décapées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué : référence **C8**.

OPÉRATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Dépose-repose : brancard AV (voir opération correspondante).

Pièces de rechange

- Demi-bloc AV.
- Fermeture gousset palier de suspension AV.

Particularités

- Pour le traçage de la coupe, utiliser le gabarit référence **4607-T** (fig. Car. 59).

Préparation pièces de rechange

- Préparer les bords d'accostage et les protéger par un apprêt soudable.
- Tracer puis percer à diamètre **8 mm** pour soudage ultérieur par points bouchons.

Dégrafrage

- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de diamètre = **8 mm** (fig. Car. 69 et 70).

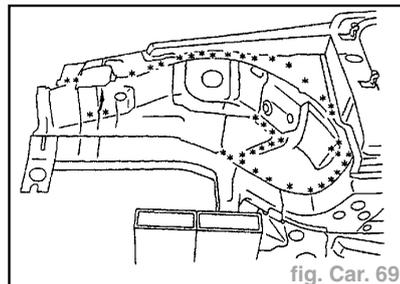


fig. Car. 69

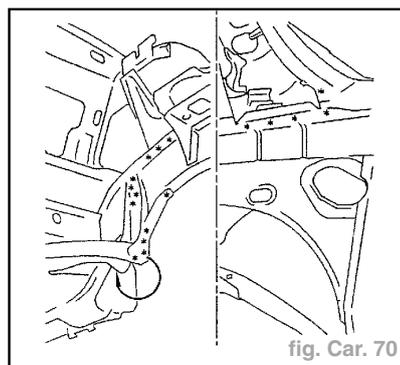


fig. Car. 70

- Pour le traçage de la coupe AR du brancard, utiliser le gabarit correspondant [1] (fig. Car.62).
- Découper à l'aide d'une scie.
- Déposer le brancard.

Nettoyage, préparation caisse

- Préparer les bords d'accostage et les protéger par un apprêt soudable.
- Tracer puis percer à diamètre **8 mm** pour soudage ultérieur par points bouchons.

Soudage

- Poser et régler le demi-bloc AV avec l'outillage correspondant (banc de contrôle)
- Souder par points électriques.
- Souder par points bouchons MAG.
- Souder par cordon MAG.
- Meuler les soudures MAG.
- Poser la fermeture gousset palier de suspension.
- Souder par points bouchons MAG.
- Meuler les soudures MAG.

Étanchéité, protection

- Appliquer un mastic d'étanchéité : indice **A1**.
- Mise en apprêt puis pulvérisation dans les corps creux du produit "indice **C5**".
- Protection antigravillonnage : indice **C4**.

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

Remplacement côté habitacle (3 portes)

Impératif : Toutes les surfaces découpées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué : référence **C8**.

OPÉRATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Dépose-repose :
 - pavillon et arceau central,
 - porte AV,
 - volet AR,
 - capot,
 - aile AV,
 - siège,
 - banquette AR,
 - tablette AR,
 - planche de bord,
 - garniture de montant de baie de pare-brise,
 - garniture de montant de pied milieu,
 - garniture de côté d'habitacle,
 - garniture de pavillon,
 - garniture de custode,
 - enrouleur de ceinture de sécurité AV et AR,
 - joint d'entrée de porte,
 - pare-brise,
 - vitre latérale,
 - roues AV et AR,
 - dégarnir, garnir,
 - passage de roue AV,
 - plancher AV partiel,
 - plancher AR partiel.
- Dégager les faisceaux électriques.
- Dégager :
 - le câble d'antenne (côté droit),
 - le tuyau lave-vitre AR (côté droit).
- Vidanger le réservoir de carburant : le déposer.

Pièces de rechange

- Côté d'habitacle.

Préparation pièces de rechange

- Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.

Dégrafage

- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de diamètre = **8 mm** (fig. Car. 71, 72 et 73).
- Déposer le côté habitacle.

Nettoyage, préparation caisse

- Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.
- Appliquer un cordon de colle de calage, sur les doublures d'aile référence A2.

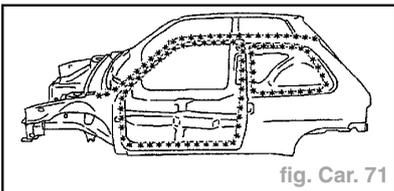


fig. Car. 71

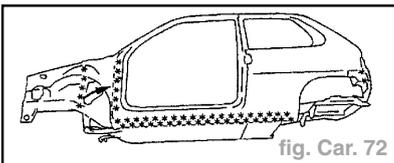


fig. Car. 72

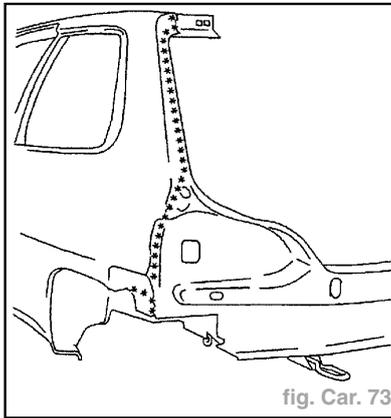


fig. Car. 73

Soudage

- Poser le côté habitacle.
- Souder par points électriques.
- Souder par points bouchons MAG.

Étanchéité, protection

- Appliquer un mastic d'étanchéité.
- Mise en apprêt puis pulvérisation dans les corps creux du produit "indice **C5**".
- Appliquer une couche d'antigravillonnage : **C1**.

Solutions de coupes côté habitacle (3 portes)

- Fig. Car. 74.

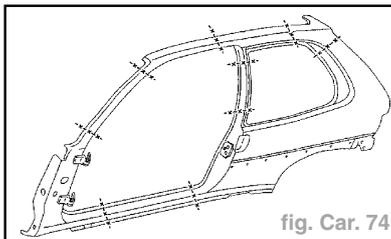


fig. Car. 74

Remplacement côté habitacle (5 portes)

Impératif : Toutes les surfaces découpées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué : référence **C8**.

OPÉRATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Dépose-repose :
 - pavillon et arceau central,
 - porte AV,
 - volet AR,
 - capot,
 - aile AV,
 - siège,
 - banquette AR,
 - tablette AR,
 - planche de bord,
 - enrouleur de ceinture de sécurité AV et AR,
 - joint d'entrée de porte,
 - pare-brise,
 - roues AV et AR,
 - pare-boue AV,
 - pare-boue AR,
 - garniture de montant de baie de pare-brise,

- garniture de montant du montant pied milieu,
- garniture de côté d'habitacle,
- garniture de pavillon.
- Dégarnir, garnir :
 - le passage de roue AV,
 - le plancher AV partiel,
 - le plancher AR partiel.
- Dégager :
 - les faisceaux électriques,
 - le câble d'antenne (côté droit),
 - le tuyau lave-vitre AR (côté droit).
- Vidanger le réservoir de carburant.
- Déposer le réservoir de carburant.

Préparation pièces de rechange

- Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.

Dégrafage

- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de diamètre = **8 mm** (fig. Car. 75, 76 et 77).
- Déposer le côté habitacle.

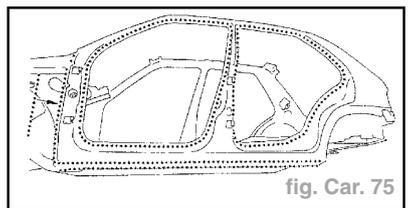


fig. Car. 75

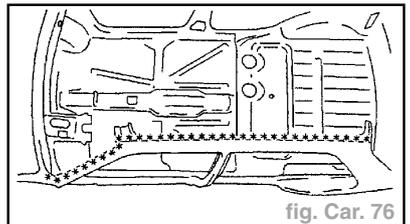


fig. Car. 76

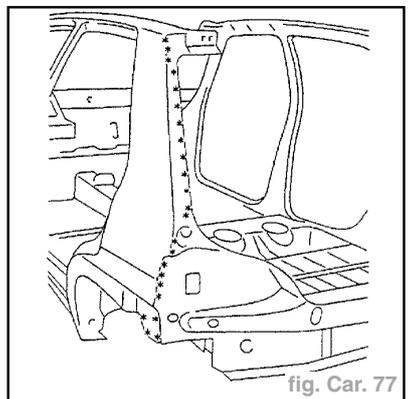


fig. Car. 77

Nettoyage, préparation caisse

- Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.
- Appliquer un cordon de colle de calage, sur les doublures d'aile : référence **A2**.

Soudage

- Poser le côté habitacle.
- Souder par points électriques.
- Souder par points bouchons MAG.

Étanchéité, protection

- Appliquer un mastic d'étanchéité.
- Mise en apprêt puis pulvérisation dans les corps creux du produit "indice C5".
- Appliquer une couche d'antigravillonnage : C1.

Solutions de coupes côté d'habitacle (5 portes)

- Fig. Car. 78.

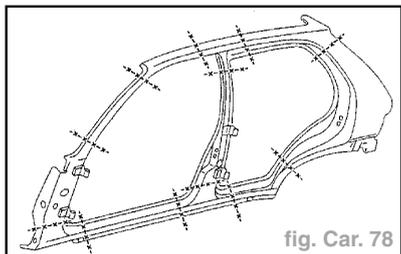


fig. Car. 78

Remplacement panneau de porte

Impératif : Toutes les surfaces découpées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué : référence C8.

OPÉRATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Dépose-repose :
 - porte AV,
 - poignée extérieure,
 - verrou de porte,
 - mécanisme d'ouverture fermeture,
 - rétroviseur,
 - lèche-vitre intérieur,
 - lèche-vitre extérieur,
 - joint coulisse de vitre,
 - vitre de porte,
 - mécanisme lève-vitre,
 - baguettes extérieures de protection.
- Dégarnir, garnir :
 - la doublure de panneau,
 - la garniture d'étanchéité.
- Dégager les faisceaux.

Particularité

- Amortissant sur panneau de porte.

Pièces de rechange

- Panneau de porte assemblé, avec renfort vertical et horizontal.

Préparation pièces de rechange

- Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.

Découpage

- Découpage par meulage (fig. Car. 79)
- Découpage à l'aide d'un disque souple.
- Décoller le panneau de porte de la doublure, à l'aide d'un burin.
- Déposer le panneau de porte.

Ajustage

- Appliquer une colle structurale.
- Présenter le panneau neuf sur la porte.
- Exécuter le sertissage.

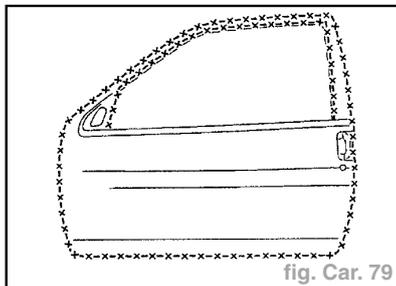


fig. Car. 79

Étanchéité

- Exécuter un cordon de mastic d'étanchéité A1.

Protection

- Coller amortissant sur panneau de porte.
- Mise en apprêt puis pulvérisation dans les corps creux du produit "indice C5".

Remplacement pavillon et arceau central

Impératif : Toutes les surfaces découpées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué : référence C8.

OPÉRATIONS PRÉLIMINAIRES

- Débrancher la borne négative de la batterie.
- Dépose-repose :
 - glissières porte-bagages,
 - garnitures de custode,
 - garniture de pavillon,
 - toit ouvrant (suivant option),
 - pare-brise,
 - enjoliveur de pavillon.
- Dégager :
 - les faisceaux électriques,
 - le câble d'antenne.
- Protéger l'intérieur de l'habitacle à l'aide d'une bâche.

Préparation pièces de rechange

- Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.

Dégrafage

- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de diamètre = 8 mm (fig. Car. 80, 81 et 82).

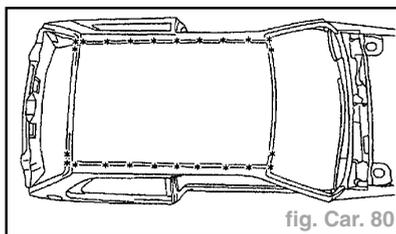


fig. Car. 80

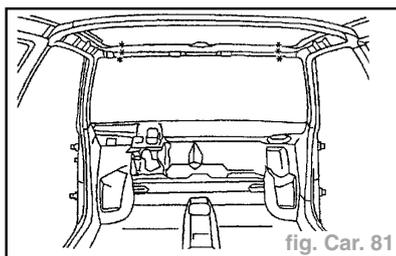


fig. Car. 81

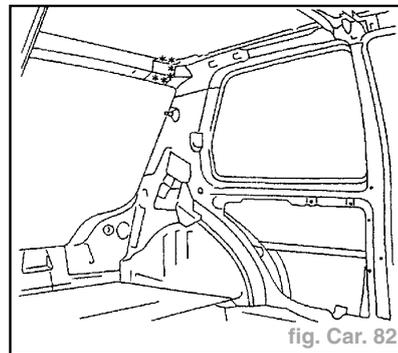


fig. Car. 82

- Effectuer l'opération symétrique.
- Couper les cordons de colle sur l'arceau central.
- Couper les cordons de colle sur l'avant et l'arrière des côtés de caisse : longueur 200 mm.
- Déposer le pavillon.
- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de diamètre 8 mm.
- Effectuer l'opération symétrique.
- Déposer l'anneau central de pavillon.

Nettoyage, préparation caisse

- Préparer les bords d'accostage et les protéger par un apprêt soudable.
- Effectuer l'opération symétrique.

Soudage

- Poser l'arceau central de pavillon.
- Souder par points électriques (fig. Car. 83).

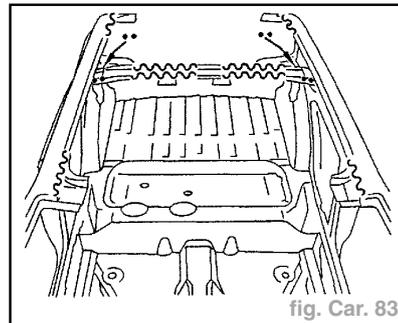


fig. Car. 83

- Appliquer un cordon de colle de calage sur l'arceau central : référence A2.
- Appliquer un cordon de colle structurale sur l'avant et l'arrière des côtés de caisse :
 - référence B8,
 - longueur 200 mm.
- Poser le pavillon.
- Souder par points électriques.
- Souder par points électriques ou par points bouchons MAG, suivant l'accessibilité.

Étanchéité, protection

- Appliquer un mastic d'étanchéité.
- Pulvériser de la cire fluide à l'intérieur de la doublure d'arc de pavillon (à l'endroit des points de soudure).

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

Remplacement panneau AR et doublure de panneau

Impératif : Toutes les surfaces découpées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué : référence **C8**.

OPÉRATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Dépose-repose :
 - côté d'habitacle partie AR,
 - appui de feu AR,
 - partie AR de doublure de côté d'habitacle,
 - roue de secours,
 - pare-chocs AR,
 - pare-boue AR,
 - feux AR,
 - garnissage de coffre.
- Dégager les faisceaux.

Pièces de rechange

- Panneau AR.
- Doublure de panneau AR.

Préparation pièces de rechange

- Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.

Dégrafrage

- Dégrafer les points à l'aide d'une fraise de diamètre = **8 mm** (fig. Car. 84).
- Déposer le panneau AR.
- Déposer la doublure de panneau AR.

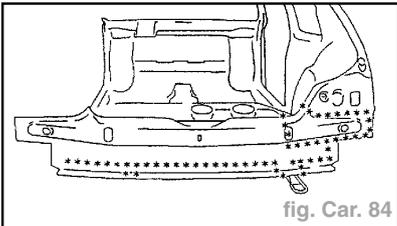


fig. Car. 84

Nettoyage, préparation caisse

- Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.

Soudage

- Poser la doublure de panneau AR.
- Souder par points électriques.
- Poser le panneau AR.
- Souder par points électriques.

Étanchéité, protection

- Mise en apprêt puis pulvérisation dans les corps creux du produit "indice **C5**".

Remplacement appui de feu AR et panneau AR (partiel)

Impératif : Toutes les surfaces découpées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué : référence **C8**.

OPÉRATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Dépose-repose : doublure de côté d'habitacle.

Pièces de rechange

- Appui de feu AR.
- Panneau AR.

Préparation pièces de rechange

- Panneau AR : tracer puis découper à l'aide d'une scie (fig. Car. 85).

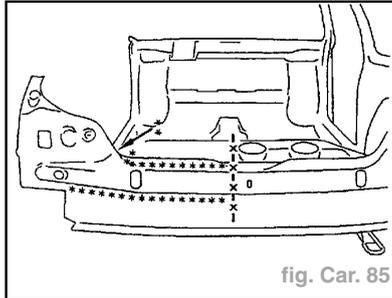


fig. Car. 85

Nota : Zone de coupe définie en fonction de la localisation et de la déformation.

- Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.

Dégrafrage

- Panneau AR : tracer puis découper à l'aide d'une scie (fig. Car. 85).
- Dégrafer les points à l'aide d'une fraise de diamètre = **8 mm**.
- Déposer : appui de feu AR et panneau AR (partiel).

Nettoyage, préparation caisse

- Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.

Soudage

- Poser : appui de feu AR et panneau AR (partiel).
- Souder par points électriques.
- Souder par points bouchon MAG.
- Souder par cordon MAG.
- Meuler la soudure MAG.

Étanchéité, protection

- Appliquer un mastic à lisser au pinceau.
- Mise en apprêt puis pulvérisation dans les corps creux du produit "indice **C5**".

Remplacement partiel plancher AR

Impératif : Toutes les surfaces découpées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué : référence **C8**.

OPÉRATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Dépose-repose :
 - doublure d'habitacle partie AR,
 - appui de feu AR,
 - partie AR de doublure de côté d'habitacle,
 - panneau AR et doublure de panneau,
 - échappement partie AR,
 - écran thermique échappement,
 - roue de secours,
 - panier de roue de secours,
 - essieu AR,
 - pare-chocs AR,
 - pare-boue AR,
 - feux AR,
 - garniture de coffre.

- Dégager les faisceaux.

Pièces de rechange

- Plancher AR partiel.

Préparation pièces de rechange

- Préparer les bords d'accostage et les protéger par un apprêt soudable.

Dégrafrage

- Dégrafer les points à l'aide d'une fraise de diamètre = **8 mm** (fig. Car. 86).
- Découper à l'aide d'une scie.
- Déposer le plancher AR.

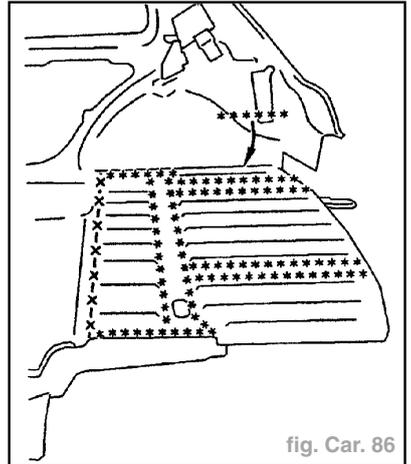


fig. Car. 86

Nettoyage, préparation caisse

- Préparer les bords d'accostage et les protéger par un apprêt soudable.

Soudable

- Poser le plancher AR par recouvrement.
- Souder par points bouchon MAG.
- Souder par points électriques.
- Meuler la soudure MAG.

Étanchéité, protection

- Mise en apprêt puis pulvérisation dans les corps creux du produit "indice **C5**".

Particularités Saxo bicarburation essence/GPL

- Le service des pièces de rechange ne commercialise pas de pièces spécifiques.
- La préparation des éléments s'effectue suivant la gamme correspondante.

TRAÇAGE - PERÇAGE : SUPPORT DE RÉSERVOIR GPL

- Cotes mesurées (fig. Car. 87).

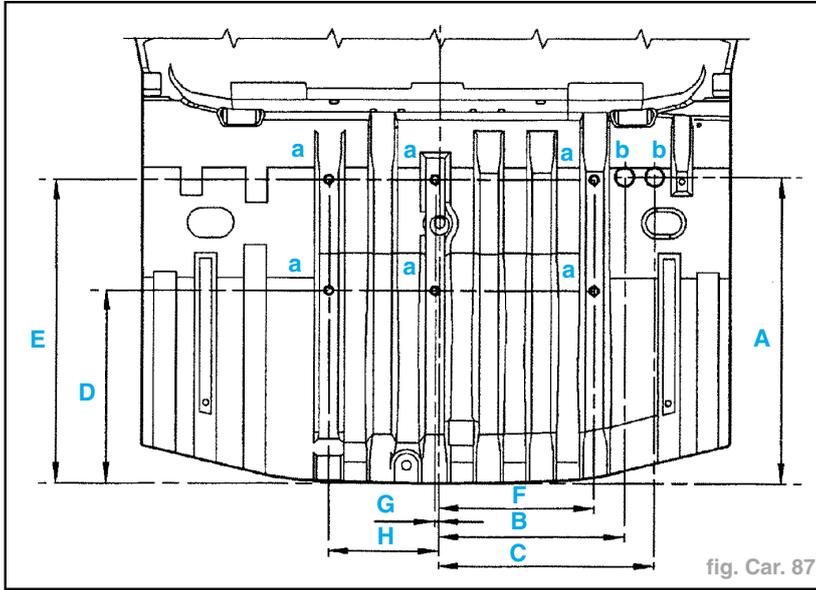
- **A** = 565 mm
- **B** = 348 mm
- **C** = 403 mm
- **D** = 355 mm
- **E** = 660 mm
- **F** = 293 mm
- **G** = 5 mm
- **H** = 203 mm
- **a** = Ø 12,5 mm ; 6 trous
- **b** = Ø 4 mm ; 2 trous

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

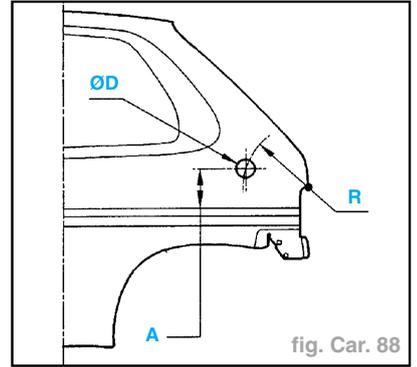
ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE



TRAÇAGE DU CÔTÉ HABITACLE GAUCHE POUR LE PERÇAGE DE L'ORIFICE DE REMPLISSAGE

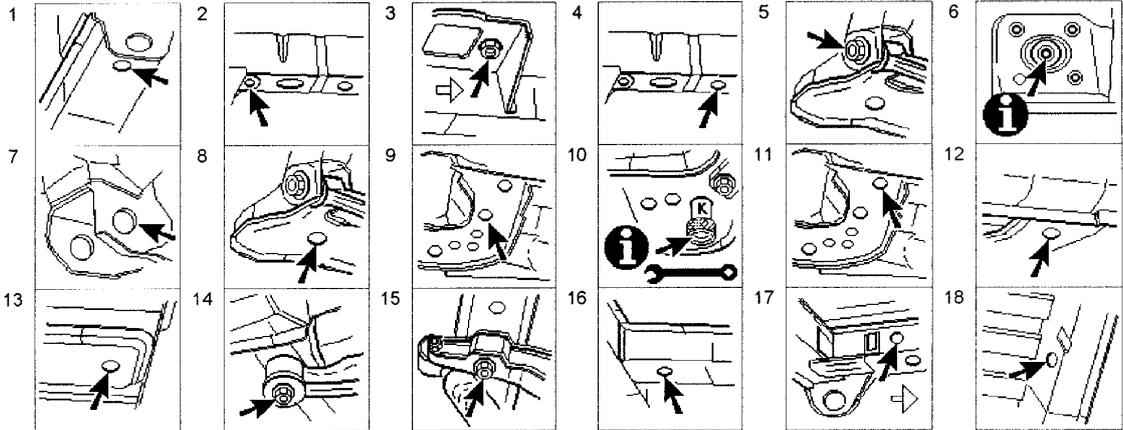
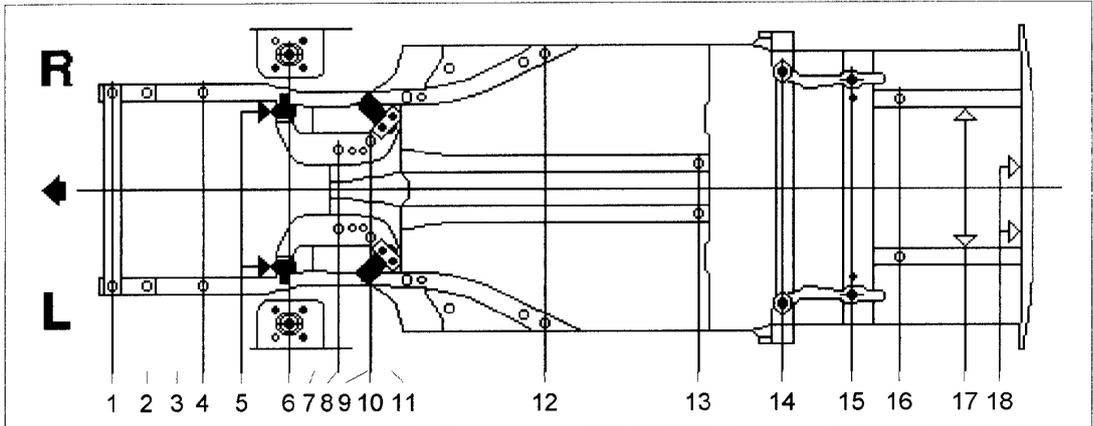
- Cotes mesurées (fig. Car. 88).
- A = 131,5 mm
- R = 217 mm
- D = dia 61 mm



Datallner®

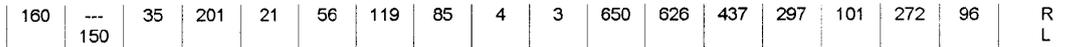
CITROEN Saxo avec direction assistée

4457MIX

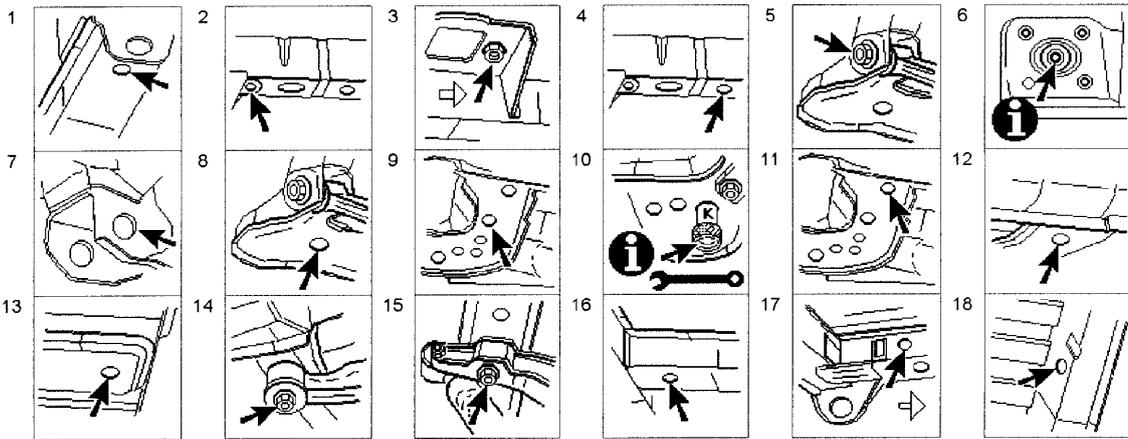
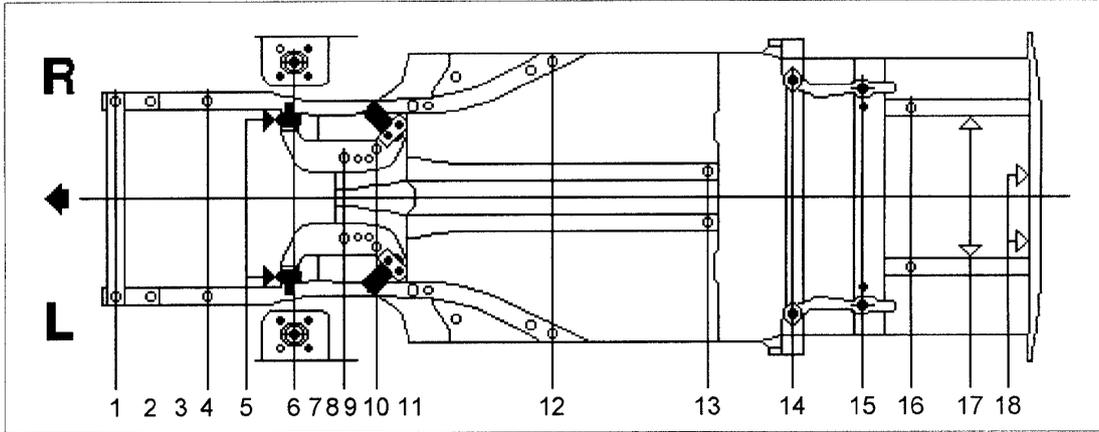


B =
H =
S-G =

Point to point

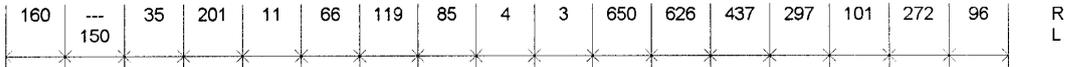


	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	
	H10	16x12	B17	H15	B18	S-G	H12	H17	11x15	K	11x15	H15	H18	B18	B18	H18	H10	H10	R L
	○ 1	1	○ 1	○ 1	○ 1	○ 1	1	○ 1	1	1	○ 1	○ 1	○ 1	○ 1	○ 1	○ 1	○ 1	○ 1	R L L
	---	100	200	100	---	500	---	---	---	---	---	---	---	---	---	100	100	100	R L L
	230	233	235	241	166	273	166	177	177	156	176	165	116	172	255	225	260	254	R L
	2547	2387	2237	2202	2001	1980	1924	1805	1720	1716	1713	1063	437	0	297	398	670	766	R L
	546	386	236	201	0	21	77	196	281	285	288	938	1564	2001	2298	2399	2671	2767	R L
	890	894	---	900	706	1020	690	376	580	518	706	1140	346	930	840	638	578	292	T
	445	447	380	450	353	510	345	188	290	259	353	570	173	465	420	364	333	142	R L
																274	245	150	



B =
H =
S-G =

Point to point



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	
	H10	16x12	---	H15	B18	S-G	H12	H17	11x15	K	11x15	H15	H18	B18	B18	H18	H10	H10	R L
	1	1	---	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	R L L
	---	100	---	100	---	500	---	---	---	---	---	---	---	---	---	100	100	100	R L L
	230	233	---	241	166	273	166	177	177	156	176	165	116	172	255	225	260	254	R L L

	2547	2387	---	2202	2001	1990	1924	1805	1720	1716	1713	1063	437	0	297	398	670	766	R L
			2237																
	546	386	---	201	0	11	77	196	281	285	288	938	1564	2001	2298	2399	2671	2767	R L
			236																
	890	894	---	900	706	1020	690	376	580	518	706	1140	346	930	840	638	578	292	T
	445	447	---	450	353	510	345	188	290	259	353	570	173	465	420	364	333	142	R L
			380													274	245	150	L

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

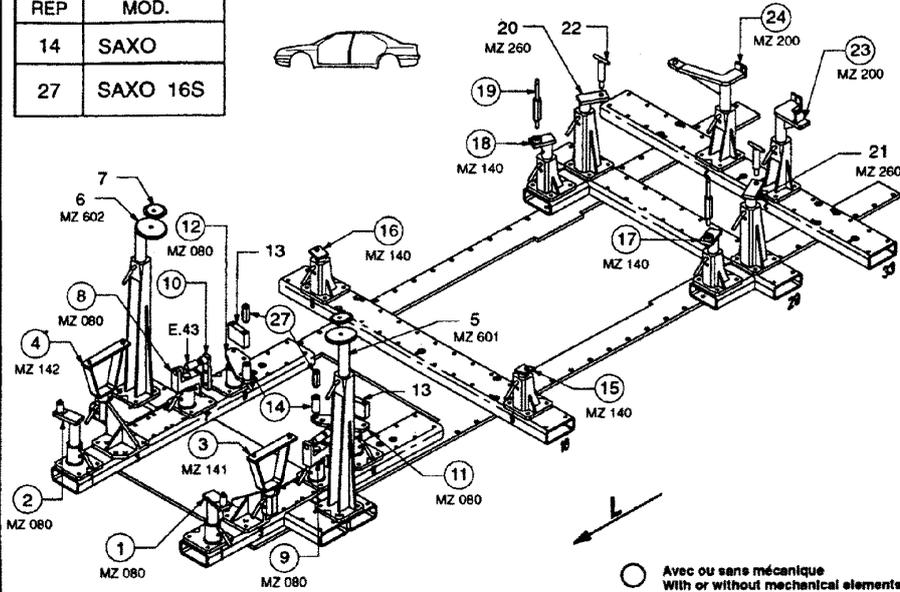
ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

CELETTE

CITROEN SAXO

REP.	MOD.
14	SAXO
27	SAXO 16S



○ Avec ou sans mécanique
 With or without mechanical elements
 Con o senza parti meccaniche
 Mit oder ohne Aggregate
 Con ó sin mecanica desmontada

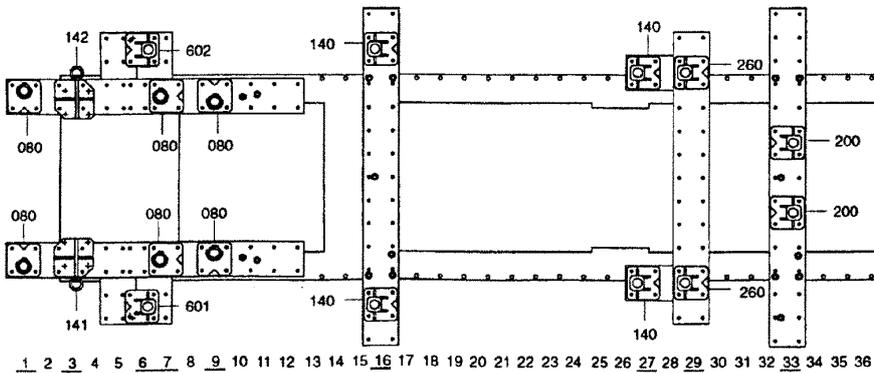
CITROEN

REP.	REFERENCE	PDS	NB	MZ
1	733 7001	1,5	1	080
2	733 7002	1,5	1	080
3	733 7003	2,9	1	141
4	733 7004	2,9	1	142
5	733 7005	2,0	1	601
6	733 7006	2,0	1	602
7	733 7007	0,4	2	1
8	733 7008	2,1	1	080
9	733 7009	2,1	1	080
10	733 7010	0,7	2	2
11	733 7011	2,0	1	080
12	733 7012	2,0	1	080
13	733 7013	1,3	2	2
14	733 7014	0,5	2	1
15	733 7015	1,2	1	140
16	733 7016	1,2	1	140
17	733 7017	1,9	1	140
18	733 7018	1,9	1	140
19	733 7019	0,5	2	2
20	733 7020	1,7	1	260
21	733 7021	1,7	1	260
22	733 7022	0,5	2	1
23	733 7023	3,6	1	1
24	733 7024	4,0	1	1
25	733 7025	2,3	2	2
26	733 7026	0,3	2	2
27	733 7027	0,3	2	2
	E.43	0,1	1	1
	B.76	0,1	1	1

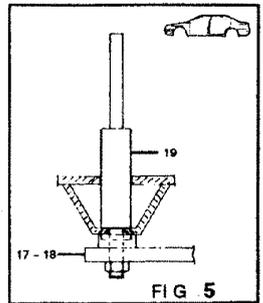
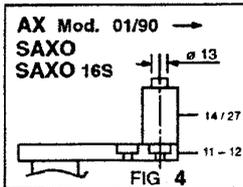
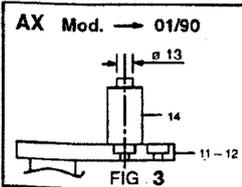
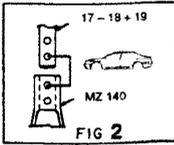
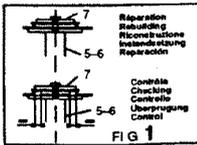
M 8x20	4
M 10x16	6
M 10x25	2
M 10x30	4
M 12x30	6
M 10	2
M 10	8

733.310

54 Kg 23.05.96 408-D-14E



1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36

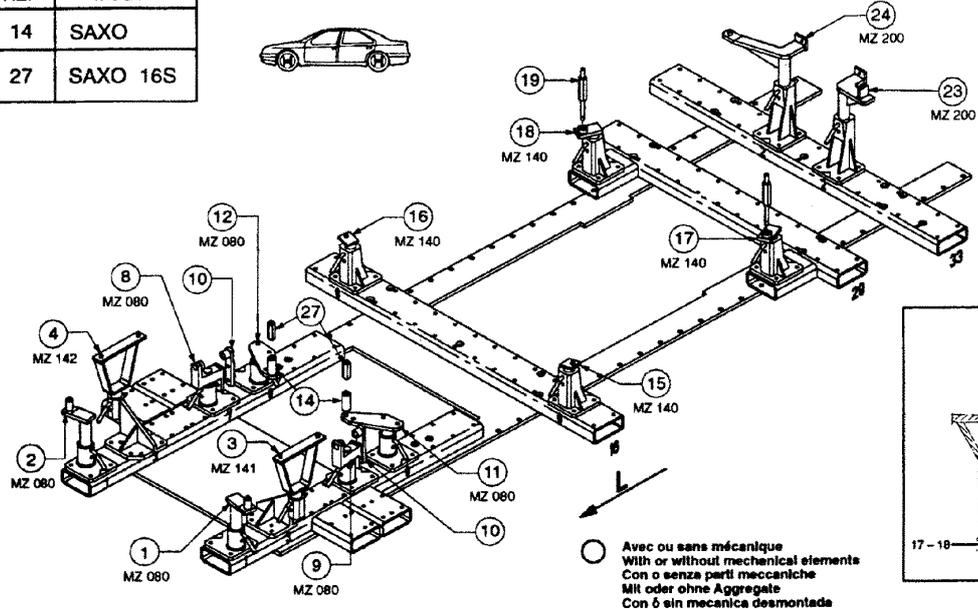


CELETTE
 VEINE-FRANCE

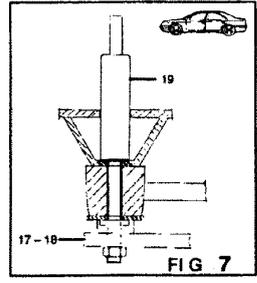
© Copyright 1996 CELETTE S.A. - All rights reserved. No part of this document may be reproduced in any form, by photostat, xerography or any other means, or incorporated into any informational retrieval system, electronic or mechanical, without the permission of the copyright owner.

CELETTE® CITROEN SAXO

REP	MOD.
14	SAXO
27	SAXO 16S



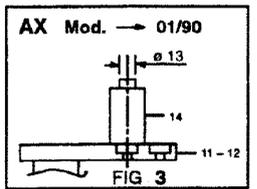
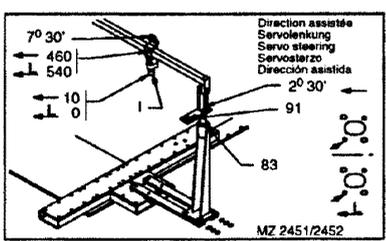
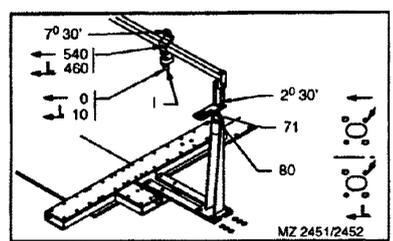
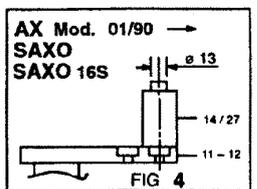
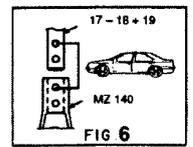
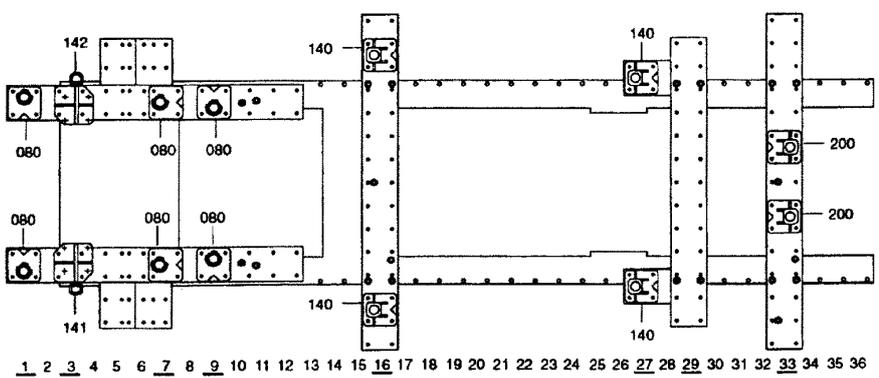
○ Avec ou sans mécanique
With or without mechanical elements
Con o senza parti meccaniche
Mit oder ohne Aggregate
Con ó sin mecanica desmontada



CITROEN

733.310

54 Kg	23.05.96	408-D-14F
-------	----------	-----------

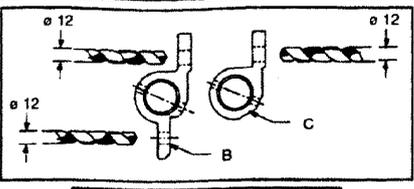


CELETTE®
VERME-FRANCE

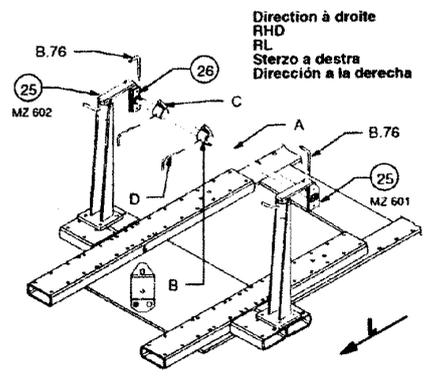
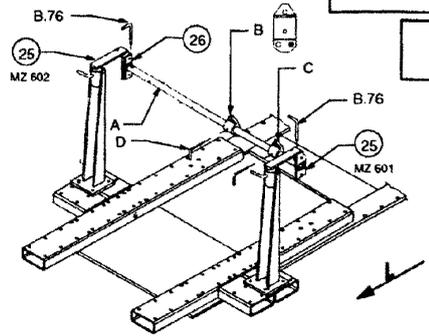
© Copyright 1996 CELETTE S.A. - All rights reserved. No part of this document may be reproduced in any form, by photostat, xerography or any other means, or incorporated into any informational retrieval system, electronic or mechanical, without the permission of the copyright owner.

CELETTE® CITROEN SAXO

CONTROLE DE DIRECTION
CHECKING OF THE STEERING
PRUEFUNG DER LENKUNGSBEFESTIGUNG
CONTROLLO DELLA DIREZIONE
CONTROL DE LA DIRECCION



B + C + D = OUT.304504T
A = OUT.304506T



- Nota : Les pièces 26 et B.76 ne s'utilisent que pour le positionnement d'un tablier, elles n'ont aucune utilité en gamme CONTROLE
- Note : Parts 26 and B.76 have only to be used to place a dashboard cowl. They are useless in the CHECKING range
- Nota : Die Teile 26 und B.76 werden nur zur Positionierung einer Stirnwand verwendet und nicht zur KONTROLLE
- Nota : I pezzi 26 e B.76 si utilizzano soltanto per il collocamento di una plancia cruscotto. Sono senza utilità nella gamma CONTROLLO
- Nota : Las piezas 26 y B.76 se utilizan unicamente para la colocación de un salpicadero, no tienen ninguna utilidad en gama CONTROLLE

○ Avec ou sans mécanique
With or without mechanical elements
Con o senza parti meccaniche
Mit oder ohne Aggregate
Con ó sin mecánica desmontada

CITROEN **733.310**
54 Kg 23.05.96 408-D-14G

* L = 3,75 □	□ = Théorique Theoretic Theoretisch Teórico	L1 = 4,5 □
a) $L(\leftarrow) - L(\leftarrow) < 5\text{mm}$		L1 $(\leftarrow) - L1(\leftarrow) < 5\text{mm}$
b)		
Exemples Examples Beispiele Esempi Ejemplos	<p>① ○ 7 - 3 = 4</p> <p>② ● 7 - 1 = 6</p> <p>③ ● 2 - 1 = 1</p>	<p>a) ○</p> <p>a) ○</p> <p>a) ●</p> <p>a) ●</p>

- * - Les conditions de contrôle a) et b) doivent être respectées
- The checking conditions a) and b) have to be respected
- Beide Kontrollbedingungen a) und b) müssen respektiert werden
- Si deve rispettare le condizioni di controllo a) e b)
- Las condiciones de control a) y b) deben ser respectadas

○ = Bon
Good
Gut
Corretto
Valido

● = Mauvais
Bad
Schlecht
Inesatto
Inexacto

- Seul l'exemple 1 remplit les 2 conditions de contrôle et permet de dire que le véhicule est dans les tolérances.
- Only the example 1 fulfills the 2 checking conditions and enables to say that the vehicle corresponds to the tolerances.
- Nur das Beispiel 1 entspricht beiden Kontrollbedingungen, das heisst, das Fahrzeug entspricht den erlaubten Abweichungen.
- Solo l'esempio 1 corrisponde alle 2 condizioni di controllo, e permette di dire che il veicolo si trova nelle tolleranze.
- Únicamente el ejemplo 1 tiene las condiciones de control y permite decir que el vehiculo esta dentro de las tolerancias.

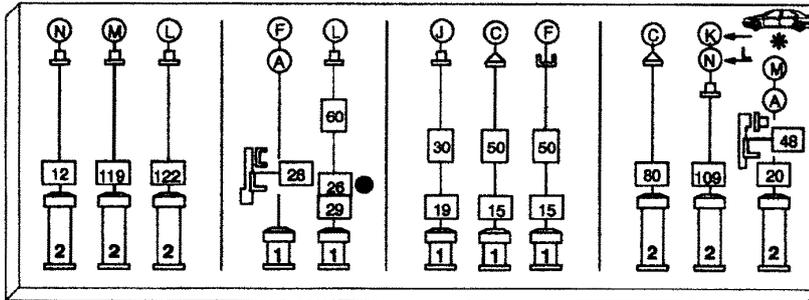
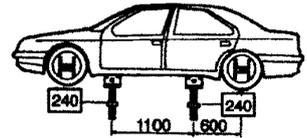
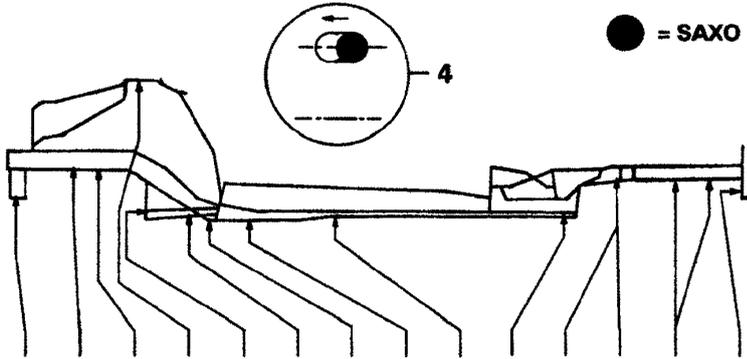
CELETTE® Copyright 1996 CELETTE S.A. - All rights reserved. No part of this document may be reproduced in any form, by photostat, xerography or any other means, or incorporated into any informational retrieval system, electronic or mechanical, without the permission of the copyright owner.

CELETTE METRO 2000 MYGALE

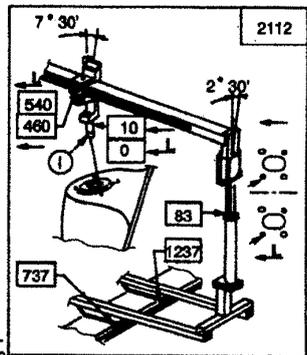
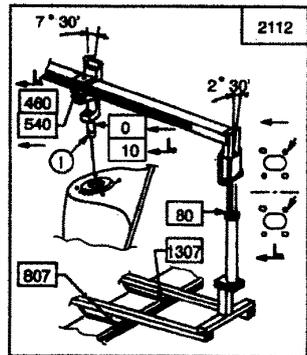
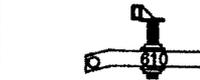
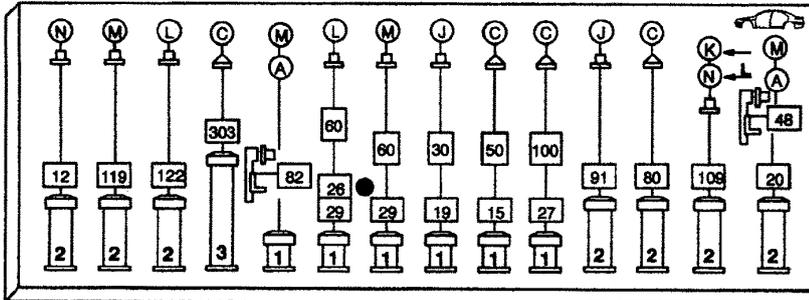
CITROEN SAXO

A 0820

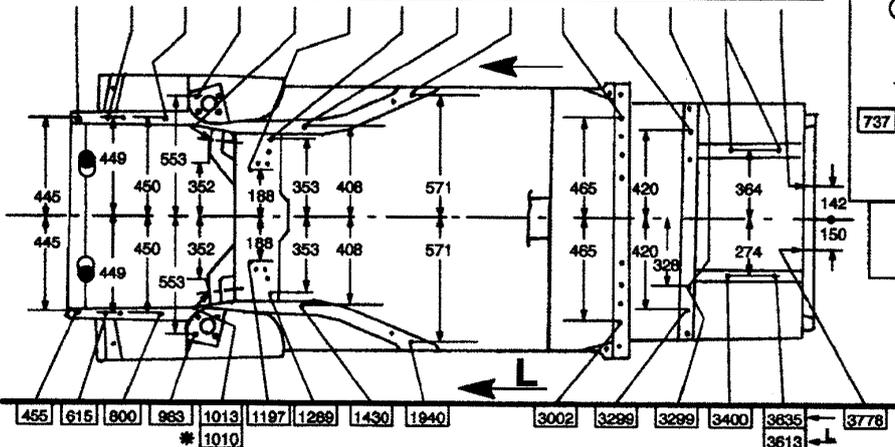
● = SAXO 16S



1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14



Direction assistée
Servolenkung
Servo steering
Servotruerzo
Dirección asistida



11/99

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

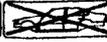
CARROSSERIE

BLACKHAWK.

P188

CITROEN (03.96->)
SAXO SANS DIRECTION ASSISTEE,
WITHOUT POWER STEERING,
OHNE SERVOLENKUNG.

(03.96->)

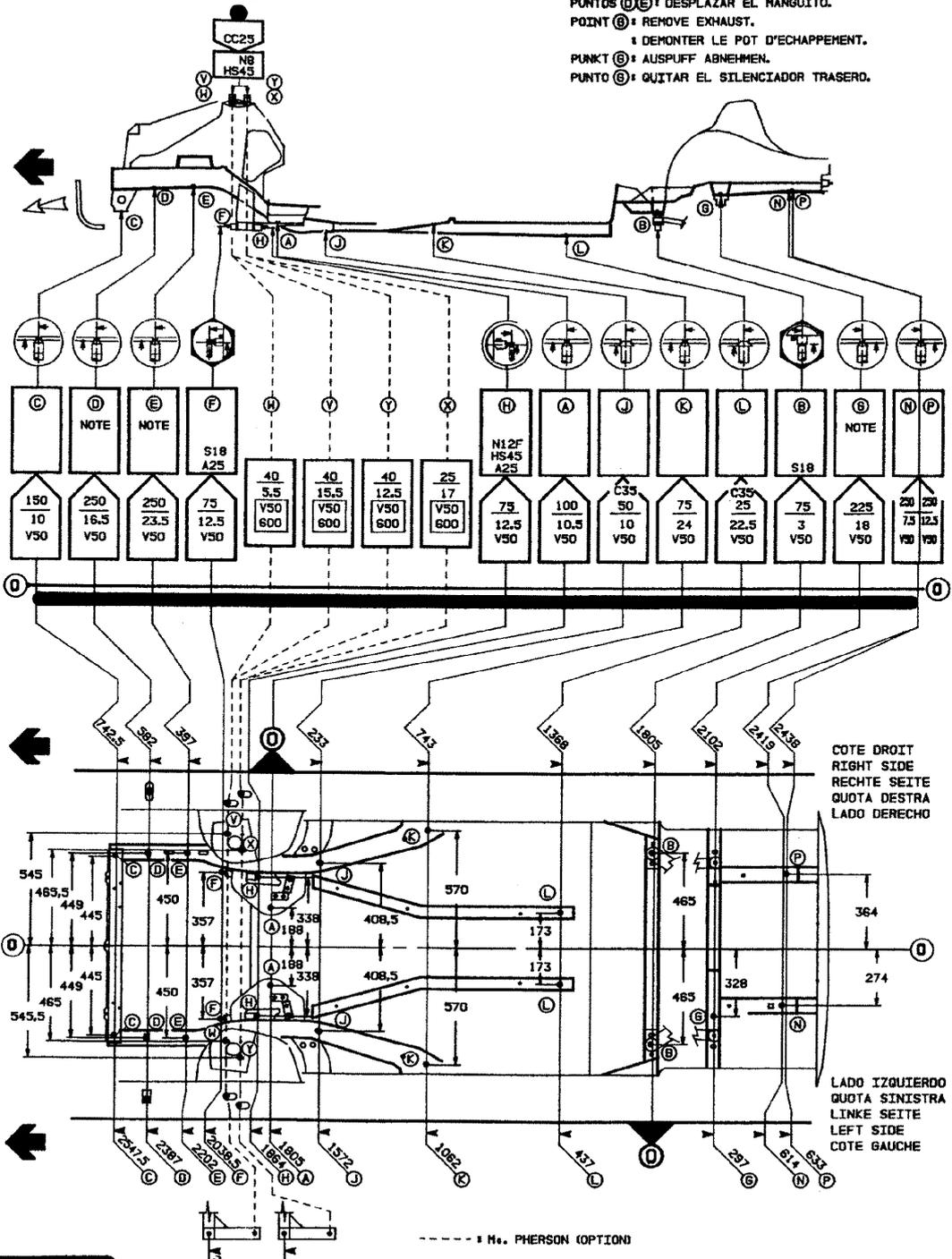


REF918A

NOTES :

- POINTS (D)(E) : PUSH HOSE FOR ACCESS.
- POINTS (D)(E) : POUSSER LA DURITE DE COTE.
- PUNKTE (D)(E) : LEITUNG ZUR SEITE DRUECKEN.
- PUNTOS (D)(E) : DESPLAZAR EL MANGUITO.
- POINT (G) : REMOVE EXHAUST.
- POINT (G) : DEMONTER LE POT D'ÉCHAPPEMENT.
- PUNKT (G) : AUSPUFF ABNEHMEN.
- PUNTO (G) : QUITAR EL SILENCIADOR TRASERO.

495



REF 918A

© Copyright BLACKHAWK S.A. 1996. All rights reserved.



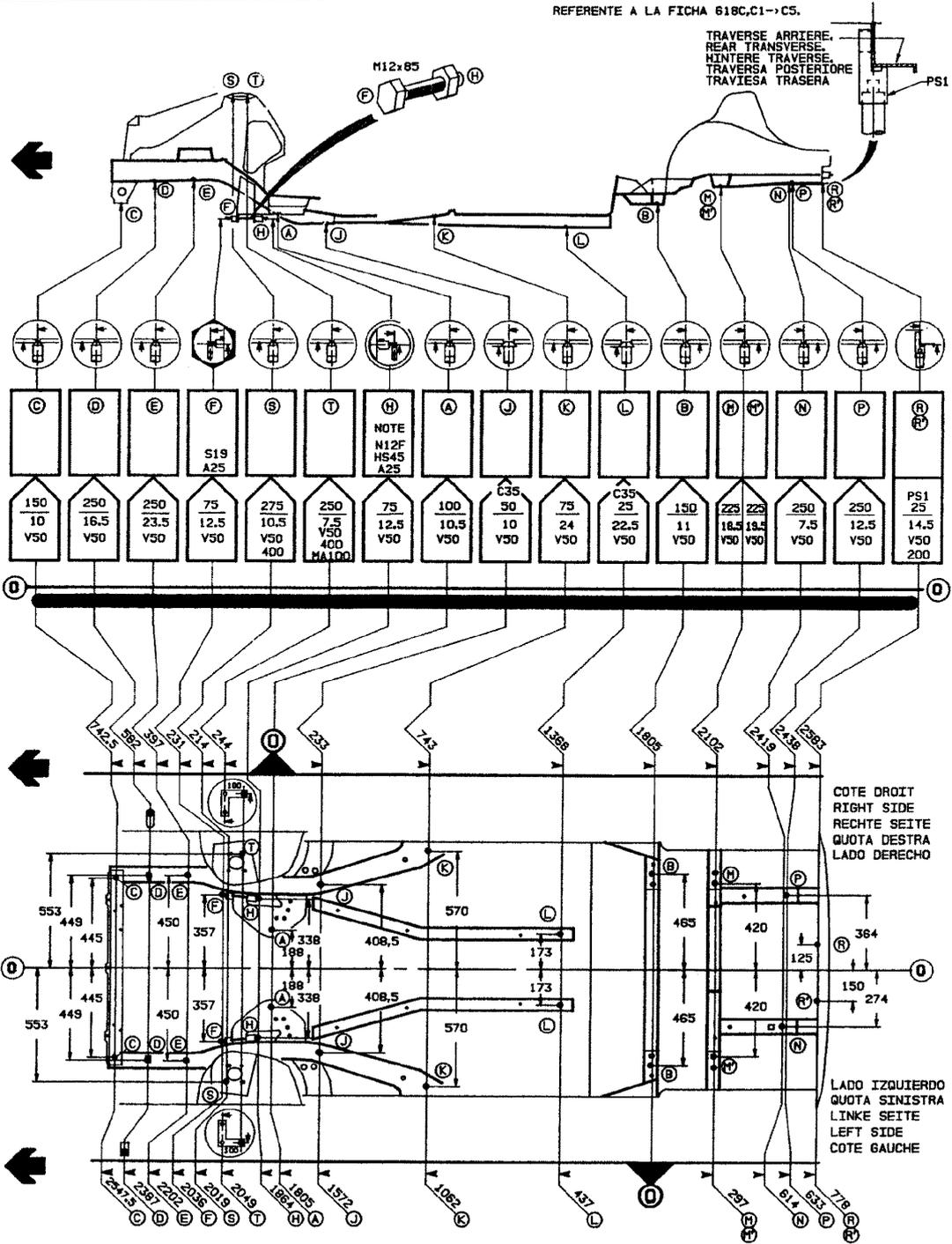
BLACKHAWK **F108**

CITROEN (03.96->)
 SAXO SANS DIRECTION ASSISTEE,
 WITHOUT POWER STEERING,
 OHNE SERVOLENKUNG.

REF918B

NOTES :
 VOIR EGALEMENT FICHES 618C,C1->C5.
 SEE ALSO SHEETS 618C,C1->C5.
 SIEHE AUCH BLAETTER 618C,C1->C5.
 UTILIZZARE SCHEDA 618C,C1->C5.
 REFERENTE A LA FICHA 618C,C1->C5.

AK3



REF 918B

© Copyright BLACKHAWK S.A. 1996. All rights reserved.

BLACKHAWK

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

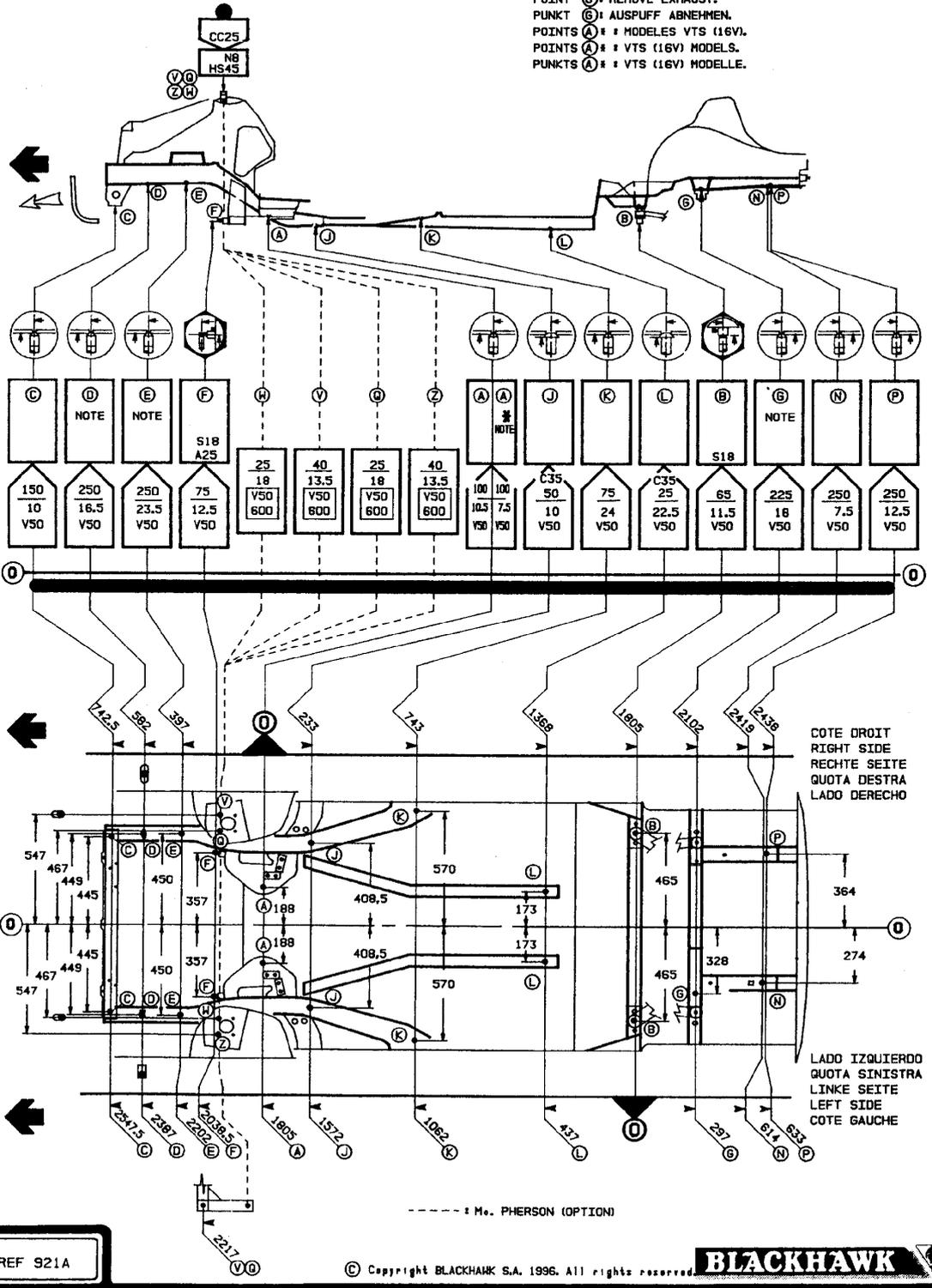
ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

BLACKHAWK. P188 CITROEN (03.96-)>
 SAXO AVEC DIRECTION ASSISTEE,
 WITH POWER STEERING,
 MIT SERVOLENKUNG.
 REF921A

- NOTES :**
 POINTS (D,E) : POUSSER LA DURITE DE COTE.
 POINTS (D,E) : PUSH HOSE FOR ACCESS.
 PUNKTE (D,E) : LEITUNG ZUR SEITE DRUECKEN.
 POINT (E) : DEPOSER L'ECHAPPEMENT.
 POINT (E) : REMOVE EXHAUST.
 PUNKT (E) : AUSPUFF ABNEHMEN.
 POINTS (A) : MODELES VTS (16V).
 POINTS (A) : VTS (16V) MODELS.
 PUNKTS (A) : VTS (16V) MODELLE.

ANS



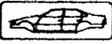
BLACKHAWK.

FIBB

CITROEN

(03.96-→)

SAXO AVEC DIRECTION ASSISTEE,
WITH POWER STEERING,
MIT SERVOLENKUNG.

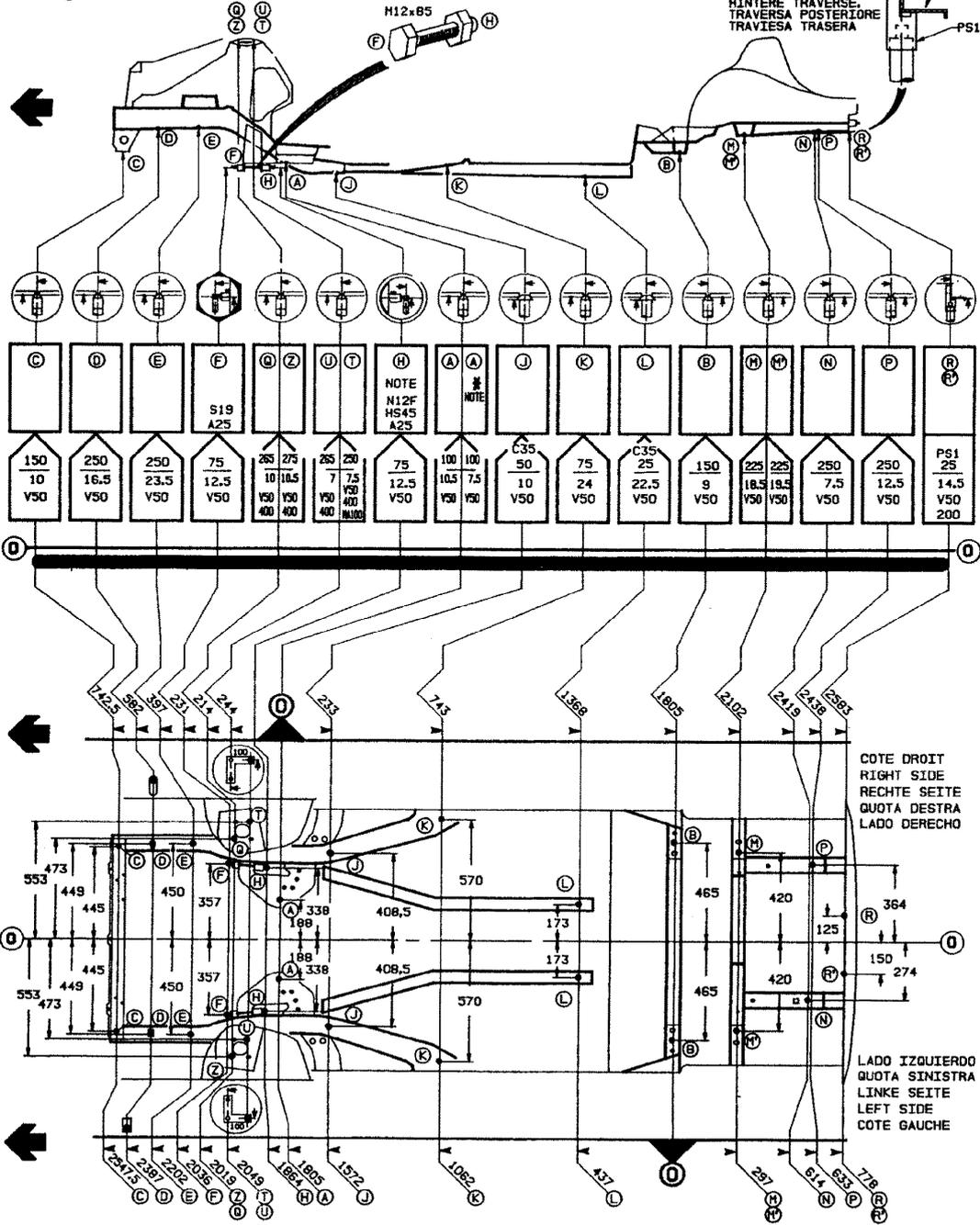


REF921B

NOTES :

VOIR EGALEMENT FICHES 618C,C1→C5.
SEE ALSO SHEETS 618C,C1→C5.
SIEHE AUCH BLAETTER 618C,C1→C5.
UTILIZZARE SCHEDA 618C,C1→C5.
REFERENTE A LA FICHA 618C,C1→C5.

POINTS (A) : MODELES VTS (16V).
POINTS (A) : VTS (16V) MODELS.
PUNKTS (A) : VTS (16V) MODELLE.



REF 921B

© Copyright BLACKHAWK S.A. 1996. All rights reserved.

BLACKHAWK

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE